



NILE BASIN DISCOURSE FORUM IN RWANDA-NBDF

Opposite Amahoro National Stadium, Gate N° 17, Nyabisindu, Remera

B.P. 3967 Kigali ; Tél. : (250) 55 101 786 ; Mob (250) 085 63039

E-mail : ndfrwanda@yahoo.fr,

Website : www.nilebasindiscourse.org

PLAN STRATEGIQUE 2006-2010

Octobre 2006

Avec l'appui financier du Département pour le
Développement International (DFID)

Table des matières

TABLES DES MATIERES	2
ABREVIATIONS	4
CHAPITRE1: INTRODUCTION GENERALE	6
1.1 Cadre d’élaboration du Plan Stratégique	6
1.2 Présentation du Forum de la Société Civile sur le Bassin du Nil au Rwanda	6
1.3 Les organes du Forum	7
1.4 Etapes d’élaboration du Plan Stratégique	8
1.5 Etendue territoriale du Bassin du Nil au Rwanda	8
CHAPITRE 2 : MISSIONS ET OBJECTIFS DU FORUM	9
2.1 Missions	9
2.2 Objectifs Globaux du Forum	9
2.3 Objectifs du Plan Stratégique	10
2 4 Définition des programmes stratégiques	10
CHAPITRE 3 : LES PROGRAMMES STRATEGIQUES	11
Programme stratégique 1 : La planification et le développement du Forum	11
Programme Stratégique 2 : Connaissance et Communications	13
Programme Stratégique 3 : Recherche et diffusion	14
Programme Stratégique 4 : Renforcement des Capacités de la Société Civile	15
Programme Stratégique 5 : Suivi-évaluation du Plan Stratégique	16
Programme Stratégique 6 : Information, Education et Communication en Environnement et Développement durable	17
Programme Stratégique 7 : Protection et Gestion des Ressources Naturelles et de	

l' Environnement	18
Programme Stratégique 8 : Implication effective des groupes spécifiques ou majoritaires dans les programmes de développement du Bassin du Nil	19
CHAPITRE 4 : LES STRUCTURES DE GESTION	21
4.1 Structures de gestion du FSCN	22
4.2 Rôles et responsabilités	23
CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE	28
5.1 Appui Logistique	28
5.2 Coordination	29
5.2.1 Coordination des programmes stratégiques	29
5.2.2 Domaines spécifiques de synergie entre les programmes stratégiques	29
5.2.3 Collaboration et Coordination des Partenaires	30
CHAPITRE 6: CADRE LOGIQUE ET PLAN D' OPERATIONS	34
6.1 Planification et Développement du Forum	34
6.2. Connaissance et Communication sur le Nil	40
6.3. Recherche et diffusion	43
6.4. Renforcement des Capacités et développement institutionnel du FSCN	48
6.5. Suivi-évaluation du plan stratégique	51
6.6. Information, éducation et communication en environnement et développement durable	54
6.7. Protection et gestion des ressources naturelles et de l'environnement du Bassin du Nil	57
6.8. Implication effective des grands groupes dans les programmes	

de développement du Bassin du Nil	60
6.9 Plan d'opérations	63
CHAPITRE 7: BUDGET DU PLAN STRATEGIQUE	80

-

Abréviations

ACNR	Association pour le Conservation de la Nature au Rwanda
ARECO	Association Rwandaise des Ecologistes
ARDHO	Association Rwandaise pour la Défense des Droits de l'Homme
ARDI	Association Rwandaise pour le Développement Intégré
ARJE	Association Rwandaise des Journalistes Environnementaux
ARJ	Association Rwandaise des Journalistes
CAURWA	Conseil des Autochtones au Rwanda
DFGF-E	Dian Fossey Gorilla Fund Europe
DFGFI	Dian Fossey Gorilla Fund International
CSC	Centre des Services aux Coopératives
JOC	Jeunesse Ouvrière Catholique
ISUKU	Association d'Hygiène et Assainissement
INADES	Institut Africain pour le Développement Economique et Social
ICT	Information and Communication Technology
MIGEPROF	Ministère du Genre et de la Promotion Familiale
MIJESPOC	Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
MINITERE	Ministère des Terres, de l'Environnement, des Forêts, de l'Eau et des Mines
MINAFFET	Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération
MINAGRI	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MINALOC	Ministère de l'Administration Locale, de la Bonne Gouvernance, du Développement Communautaire et des Affaires Sociales
MINECOFIN	Ministère des Finances et de la Planification Economique
MINEDUC	Ministère de l'Education, de la Science, de la Technologie et de la Recherche Scientifique
MINICOM	Ministère du Commerce, de l'Industrie, de la Promotion des Investissements, du Tourisme et des Coopératives
MINIJUST	Ministère de la Justice
MININFRA	Ministère des Infrastructures
NBD	Nile Basin Discourse
NBI	Nile Basin Initiative
ONG	Organisation Non Gouvernementale

ORPEI- RIEPA	Office Rwandais de Promotion des Exportations et des Investissements
ORTPN	Office Rwandais du Tourisme et des Parcs Nationaux
ORINFOR	Office Rwandais de l'Information
PICG	Programme International de Conservation des Gorilles
PNA	Parc National de l'Akagera
PNV	Parc National des Volcans
REMA	Office Rwandais de Gestion de l'Environnement
RECOR	Rwanda Environmental Conservation Organisation
RDO	Rwanda Development Organisation
RESEAU DES FEMMES	Réseau des Femmes oeuvrant pour le Développement
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WCS	Wildlife Conservation Society

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE

Le Plan Stratégique est un document qui résume pourquoi une organisation comme le Forum de la Société Civile sur le Bassin du Nil au Rwanda (FSCN) existe (sa mission); ce que l'organisation désire accomplir(ses objectifs)ainsi que la façon dont l'organisation compte atteindre ses objectifs ou en d'autres termes les stratégies envisagées .

Le présent document de Plan Stratégique est le premier du genre pour le FSCN depuis sa création en 2003. Il est en effet le couronnement du processus de mise en place du FSCN qui a commencé en 2001 avec la Conférence de Genève lors du Consortium de Coopération International sur le Nil suivie d'autres réunions des ONG locales notamment celle tenue au Caire en 2002 avec le support et la facilitation de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ,le Fonds Mondial pour la Faune et la Banque Mondiale .Pendant ces réunions,les Organisations de la Société Civile ont adopté un plan d'action et ont mis en place un bureau permanent du Forum International sur le Bassin du Nil à Entebbe /Uganda.

1.1 Cadre d'élaboration du Plan Stratégique

Le FSCN au Rwanda est un collectif des Organisations de la Société Civile oeuvrant dans le domaine de l'eau, de l'environnement et du développement rural. C'est un programme national dirigé par le Forum International basé à Entebbe en Uganda. Le FSCN a actuellement son siège dans la Cellule de Nyabisindu, Secteur de Remera, District de Gasabo dans la Ville de Kigali, en face du Stade National Amahoro, sur la route allant au cimetière des Héros Nationaux. Les activités du Forum sont d'envergure nationale.

Le FSCN a pour principale tâche de faciliter l'engagement et l'implication de la Société Civile dans le processus de planification du développement du Bassin du Nil tel qu'envisagé par l'Initiative du Bassin du Nil. Compte tenu de sa mission de chercher toujours à amener les Organisations de la Société Civile à jouer pleinement leur rôle dans le développement du Bassin du Nil conçu par l'Initiative du Bassin du Nil à travers le développement des compétences,le renforcement des capacités,l'établissement des réseaux et des liens plus solides à tous les niveaux de la Société Civile et du Gouvernement, le FSCN a reçu de DFID

un appui financier et se sent dans l'obligation de développer un plan Stratégique national et inclusif pour une période de cinq ans.

Ce plan stratégique couvre la période allant de mai 2006 à mai 2010. Il a pour objet de guider le FSCN dans son développement en une Organisation moderne et performante. Ce plan représente pour le FSCN le moyen de traduire de façon concrète sa vision, sa mission et ses objectifs en matière de mobilisation des ressources pour le développement des capacités des Organisations de la Société civile du Bassin du Nil ; de promotion du dialogue franc et d'échanges de vues entre différentes parties prenantes engagées dans l'Initiative du Bassin du Nil. Il s'agit ici d'un document dynamique, appelé à être régulièrement évalué afin de déterminer le niveau de réalisation des objectifs fixés

1.2 Présentation du Forum de la Société Civile sur le Bassin du Nil au Rwanda

Le Forum de la Société Civile sur le Bassin du Nil au Rwanda (FSCN) a été lancé en juin 2003 sous le haut patronage du Ministère des Infrastructures représenté par le Professeur **MUNYANGANIZI Bikoro**, Secrétaire d'Etat chargé de l'Eau et des Ressources Naturelles, lors du Séminaire-atelier sur le rôle de la Société Civile dans le processus de l'Initiative du Bassin du Nil. La mise en place du Bureau du Forum a eu lieu lors d'un atelier organisé à Kigali en septembre 2003. Ces ateliers ont regroupé les représentants des Institutions Gouvernementales, des Agences Onusiennes, des ONG, de la Presse publique et privée, les chercheurs et les académiciens. Leurs Excellences les Ambassadeurs de l'Egypte et du Burundi au Rwanda y ont également participé en signe d'encouragement et de soutien pour l'engagement de la Société civile dans l'Initiative du Bassin du Nil.

Le Forum a le statut d'une ONG locale regroupant des associations qui interviennent dans les domaines de protection de l'environnement, du développement durable, du genre, du droit de la personne humaine, etc. Pendant que l'Organisation est encore en quête d'enregistrement officiel par l'administration rwandaise, il est entre temps régi par un statut adopté par l'Assemblée Constituante de Septembre 2003 qui a mis en place un Conseil d'Administration composé de neuf organisations membres à savoir :

- L'Association Rwandaise des Journalistes Environnementaux (ARJE) : Président
- L'Association pour l'Environnement et l'Hygiène (ISUKU) : Vice-Président
- L'Association Rwandaise des Ecologistes (ARECO-Rwanda Nziza) : Secrétaire Général
- Jeunesse Ouvrière Catholique au Rwanda (JOC) :Trésorier
- Le réseau des Femmes oeuvrant pour le Développement Rural : Conseiller en genre

- L'Association Rwandaise des Journalistes (ARJ) : Conseiller en Communication et Information
- L'Association UGAMA : Conseiller Technique
- L'Association Rwandaise pour la Défense des Droits de l'Homme (ARDHO) : Conseiller juridique

1.3 Les organes Constitutifs du FSCN

Les organes du FSCN sont l'Assemblée Générale et le Comité Exécutif et la Coordination

L'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale est composée de tous les membres du Forum légalement enregistrés et admis. C'est l'organe suprême du Forum. Elle se réunit une fois par an en Assemblée Générale Ordinaire ou chaque fois que de besoin en Assemblée Extraordinaire. L'Assemblée Générale statue sur le fonctionnement du Forum, examine et approuve le plan d'action, le budget et les rapports de l'année. C'est l'Assemblée Générale qui admet et exclut un membre du Forum. C'est également l'Assemblée Générale qui élut et renvoie les représentants légaux du Forum. Enfin, l'Assemblée Générale peut modifier les statuts et dissoudre le Forum.

Le Comité Exécutif

Le Comité Exécutif est composé du Représentant Légal et Président du Forum, du Représentant Légal Suppléant et Vice-Président du Forum, du Secrétaire et du Trésorier, tous élus par l'assemblée Générale parmi les membres effectifs. Ils sont élus pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. Le Comité Exécutif se réunit chaque mois.

Coordination nationale

Composée du Coordinateur et du personnel d'appui qui assurent les services quotidiens et permanents du FSCN

1.4 Etapes d'élaboration du Plan Stratégique

L'élaboration de ce Plan Stratégique a suivi les étapes suivantes :

1. L'organisation des visites dans les Districts du Bassin du Nil des Provinces du Sud, du Nord et de l'Est pour identifier les Organisations de la Société Civile actives sur terrain, se rendre compte de leurs activités et de la façon dont elles collaborent avec les Autorités des Districts.

2. Collecter les informations sur les activités, les défis des OSC et les moyens pour le renforcement des capacités
3. Collecte et analyse des plans d'action des OSC Membres du FSCN qui se trouvent dans la ville de Kigali
4. Présentation du document dans un atelier consultatif pour enrichissement du Draft

1.5 Etendue territoriale du Bassin du Nil au Rwanda

Le Bassin du Nil rwandais :

- Comprend toute la Province de l'Est avec six Districts sur sept riverains du Nil(Nyabarongo et Akagera)
- Comprend également toute la Ville de Kigali dont deux Districts sur trois sont riverains de la Nyabarongo
- Comprend toute la Province du Sud dont tous le Districts sont riverains soit de la Mwego (Source du Nil),de l'Akanyaru, Pincipal affluent de la Nyabarongo-Akagera au Sud et de la Nyabarongo
- Toute la Province du Nord dont trois Districts sur cinq sont riverains de la Nyabarongo et un de la Mukungwa, principal affluent de la Nyabarongo au Nord
- Trois Districts de la Province de l'Ouest sont riverains de la Nyabarongo(Karongi,Ngororero et Nyabihu)

CHAPITRE 2 : MISSIONS ET OBJECTIFS STRATEGIQUES DU FORUM

Cette partie décrit la mission et les objectifs que le FSCN et ses Membres désirent atteindre à l'issue de la période de 5 ans concernée par le présent plan stratégique. Il ne faut pas confondre ces objectifs avec les missions respectives des Associations Membres, qui représentent les raisons d'être de ces organisations, leurs mandats « intemporels » qui s'appliquent bien au-delà des cinq prochaines années.

2.1 Missions

La **principale mission** du FSCN est d'amener les Organisations de la Société Civile à jouer pleinement leur rôle dans le développement du Bassin du Nil conçu par l'Initiative du Bassin du Nil à travers le développement des compétences, le renforcement des capacités, l'établissement des réseaux et des liens plus solides à tous les niveaux de la Société Civile et du Gouvernement

Les **missions secondaires** émanent des Associations membres du Forum et celui-ci les intègre et les fait siennes pour renforcer la mission principale. Il s'agit notamment de :

1. Promouvoir un environnement sain et agréable pour un développement socio-économique soutenu et durable.
2. Renforcer les associations et coopératives en vue d'assurer la sécurité alimentaire à travers une agriculture durable basée sur une exploitation rationnelle des ressources locales sans danger à l'environnement
3. Contribuer à ce que la femme rwandaise du milieu rural soit davantage actrice de son développement et celui de sa société et par conséquent mieux reconnue comme interlocutrice valable en matière de développement
4. Promouvoir la contribution active de la femme rwandaise au développement
5. Oeuvrer pour un développement humain durable du monde rural partagé entre les femmes et les hommes
6. Habilitier la population à construire un développement meilleur et durable
7. Assurer la culture du respect des droits civils et politiques, culturels et socio-économiques en faveur de toute personne vivant au Rwanda sans distinction aucune
8. Faire le plaidoyer en faveur de la protection de l'environnement et des ressources naturelles en vue du développement durable

2.2 Objectifs Globaux du Forum

Les objectifs stratégiques **du Forum** ont été tirés du Document des Statuts du Forum, du Document du Plan de Travail National du FSCN et ont été enrichis suite aux informations tirées des documents des Plans Stratégiques des Associations membres du FSCN. Cette approche permet déjà de consolider les objectifs du **Forum** avec des apports des membres et facilitera la répartition des tâches et des responsabilités entre les membres dans la mise en œuvre du Plan Stratégique. Les objectifs stratégiques **du Forum** pour les prochaines cinq années sont les suivants :

1. Etablir un cadre de concertation et de dialogue sur le Nil avec les institutions Gouvernementales, de la Société Civile et d'autres parties prenantes concernées par le développement du Bassin du Nil
2. Sensibiliser la population sur **les activités** le FSCN au Rwanda, les programmes de l'Initiative du Bassin du Nil au Rwanda, la conservation et la gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement
3. **Impliquer les ONG membres du Forum** dans les programmes de développement du Bassin du Nil, de protection et de gestion des ressources naturelles et de l'environnement
4. **Renforcer les** moyens / mécanismes de Coopération avec les projets et les programmes de l'Initiative du Bassin du Nil au Rwanda tels que NELSAP, CBSI, NTEAP et d'autres projets et développer le partenariat multi-acteurs pour une gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement
5. Contribuer à la consolidation d'une société/communauté qui améliore d'une manière équitable et durable la qualité de la vie de sa population en fonction des politiques et pratiques qui tiennent compte de la position de la femme
6. Renforcer les capacités organisationnelles, fonctionnelles et juridiques du FSCN et des Organisations membres au Rwanda

2.3 Les objectifs du Plan Stratégique

Par la mise en œuvre de ce plan Stratégique, le Forum cherche à atteindre les objectifs suivants :

- Définir et développer des systèmes de gestion et des procédures d'opération permettant au FSCN de renforcer les stratégies de promotion du dialogue et de la concertation pour le développement du Bassin du Nil
- Etablir des mécanismes d'intégration de toutes les parties prenantes à la protection, à la conservation et à la gestion durable des ressources naturelles et de l'Environnement dans le Bassin du Nil
- Renforcer les capacités de planification, de gestion et de coordination du FSCN et des Organisations membres pour en faire des Organisations modernes et professionnelles de développement assurant la protection et la gestion durable des ressources du Bassin du Nil pour réduire la pauvreté

- Transformer le FSCN en une Organisation performante qui permette de développer et de promouvoir des activités diversifiées susceptibles de mettre en œuvre les programmes de l'Initiative du Bassin du Nil et d'autres initiatives de développement du Bassin du Nil avec la participation de toutes les parties prenantes.

2.4 Définition des programmes stratégiques

Les Programmes stratégiques du Forum ont été définis à partir des programmes du Projet financé par le DFID et aussi à partir des Programmes des Organisations et Associations membres contenus dans leurs plans Stratégiques ou plans d'actions triennaux couvrant pour la plupart les années 2006, 2007, 2008 et 2009 et parfois 2010.

2.3.1 Planification et développement du Forum National

2.3.2 Connaissances et communications

2.3.3 Recherche et diffusion

2.3.4 Renforcement des capacités de la Société Civile et développement institutionnel

2.3.5 Suivi-évaluation du plan Stratégique

2.3.6 Information, Education et Communication en environnement et en développement

2.3.7 Gestion des ressources naturelles et de l'environnement

2.3.8 Implication effective *des grands groupes* dans les programmes de développement du Bassin du Nil

Les chapitres suivants décrivent, pour chacun de ces programmes stratégiques, les objectifs, les résultats attendus, les indicateurs et les activités principales. Le lecteur trouvera également les détails des cadres logiques dans l'avant dernier chapitre du document.

CHAPITRE 3 : LES PROGRAMMES STRATEGIQUES

La planification consiste en une réflexion méthodique avant l'action et de manière systématique. A cet effet, la définition des objectifs et des stratégies d'actions constitue la base de toute planification stratégique. Ils indiquent un cheminement d'actions que l'organisation compte réaliser dans une période bien déterminée. Pour des modalités de clarté de la présentation de plan stratégique, les stratégies et les objectifs sont groupés en fonction des programmes selon les objectifs et les activités du Forum et de ses membres opérationnels.

Ces stratégies et objectifs ont été identifiés et retenus pour leur pertinence dans le développement du Bassin du Nil particulièrement la protection de l'environnement, la gestion des ressources en eau, foncières et forestières, la conservation des écosystèmes et de la

biodiversité, la protection des bassins versants, le reboisement, l'éducation environnementale pour les grands ou groupes majoritaires, le rôle de la femme dans le développement du Bassin du Nil.

Les programmes stratégiques qui sont développés permettront au FSCN d'atteindre sa mission et de répondre plus spécifiquement aux grandes questions stratégiques. Aussi, ils viennent en complément en termes opérationnels à d'autres cadres de développement du Bassin du Nil de l'Initiative du Bassin du Nil tels que Water Resource Planning and Management Project, Applied Training (ATP) for the Nile Basin Development Project, Nile Transboundary Environmental Action Project (NTEAP), Regional Power Trade, Confidence Building and Stakeholder Involvement (CBSI), Water for Agriculture, Power Development and Trade, The Akagera River Basin Integrated Water Resources Management Project.

Il s'agit également d'une référence pour la planification opérationnelle entre les différentes Organisations membres du FSCN mais aussi d'un cadre d'évaluation et de renforcement de la collaboration entre les différents partenaires du FSCN. Au total 8 programmes stratégiques ont été identifiés et pour lesquels une logique d'intervention a été développée donnant une stratégie d'intervention cohérente et devant contribuer de façon coordonnée et planifiée à atteindre la mission du Forum.

Programme stratégique 1 : Planification et développement du Forum

La planification est un programme clé pour toute Organisation. Elle permet de rendre disponible un cadre de coordination des activités quotidiennes de l'organisation et de celles des partenaires. Par cette occasion, elle dégage les objectifs et les résultats attendus en les priorisant pour le long terme et en définissant les outils de mesure des performances. Elle organise de façon rigoureuse le travail mené au niveau collectif et permet de définir les tâches des différents acteurs impliqués dans le travail en fonction d'objectifs préalablement discutés et établis pour chaque programme ou activité à exécuter.

Cependant, lors de la préparation de ce Plan Stratégique, il a été constaté qu'il n'existe pas de planification stratégique qui orienterait les actions menées tant au niveau du Forum que de la plupart de ses membres. Seuls des plans annuels ou triennaux de travail sont élaborés pour des raisons de recherche de financement permettant de justifier les budgets demandés aux différents bailleurs de fonds.

Malgré les nombreuses interventions des membres du FSCN, il existe peu ou pas de coordination qui soit directement effectuée par le Forum. Aucun mécanisme, qui permettrait

par exemple de planifier de façon conjointe les activités de tous les acteurs sur le terrain, n'a été jusqu'ici mis en place, de sorte qu'il existe parfois des chevauchements dans les actions des membres ou que les priorités du FSCN ne sont pas prises en compte.

Le programme de planification se chargera en effet de produire les outils de planification, s'assurer de leur mise en œuvre effective et de mesurer leurs performances. C'est ainsi que ce plan stratégique d'une vision de 5 ans est une grande priorité du FSCN et sera un cadre, une référence pour la planification opérationnelle de tous les Membres et de mobilisation des fonds et d'orientation d'interventions des partenaires du Forum.

Un effort particulier sera également porté sur le développement de plans d'actions spécifiques pour la mise en œuvre de chaque programme par l'Organisation membre choisie pour son expertise dans tel domaine d'intervention.

La mise en œuvre de ces outils de planification sera concrétisée au travers des plans annuels opérationnels (PAO), lesquels seront développés chaque année par les différentes Organisations membres du FSCN. Afin d'assurer le suivi de la performance, une révision de la mise en œuvre des PAO sera effectuée chaque année à l'aide d'une matrice de monitoring qui sera développé pour chaque programme.

Le programme de planification s'attachera également au suivi des programmes nationaux, régionaux et internationaux. Ceux-ci sont des instruments de collaboration internationale auxquels l'Initiative du Bassin du Nil et le Forum international ont adhéré et qui témoignent de la mobilisation des efforts communs pour une cause commune. Ils peuvent être des mécanismes efficaces pour l'acquisition des ressources et de l'expertise requise permettant au FSCN de s'acquitter des obligations reprises dans les textes des conventions et programmes respectifs.

Objectif du programme de planification:

Mettre en place les outils de planification et assurer leur mise en œuvre effective et coordonnée

Stratégie 1 : *Organisation* du Forum National de la Société Civile au Rwanda.

Stratégie 2 : *Etablissement* d'un cadre de collaboration avec l'Initiative du Bassin du Nil

Stratégie 3 : *Mise en œuvre* des mécanismes de collecte et d'échange d'information

Stratégie 4 : **Mise en œuvre d'un système** de suivi et d'évaluation des programmes et activités du Forum et de ses membres

Stratégie 5 : **Coordination des activités des intervenants membres du Forum** et mobilisation des ressources

Stratégie 6 : *Considération* des conventions et programmes nationaux, régionaux et Internationaux dans la planification du FSCN.

Programme Stratégique 2 : Connaissance et Communication

Une Stratégie de communication pour la sensibilisation de différents acteurs sur le Bassin du Nil sera développée, avec l'assistance technique d'un expert de longue expérience. Les outils et le matériel de sensibilisation seront produits pour la mise en œuvre de la stratégie de communication. Des réunions et des ateliers de sensibilisation seront organisés pour faciliter l'échange d'information et de données sur les plans de développement en cours dans le Bassin du Nil et leur impact sur la population et la réduction de la pauvreté.

Un centre de Connaissance et d'Information sur le Bassin du Nil sera établi à Kigali et servira de librairie, de bibliothèque ou de centre documentation sur le Nil. Il servira aussi à guider/conduire la production des rapports de la campagne médiatique sur les activités du FSCN et du Bassin du Nil en général.

Objectifs du programme des Connaissances et communication :

- Elaborer la stratégie de communication et d'autres outils de sensibilisation sur le Nil
- Créer à Kigali un centre *d'information, d'échange et communication* sur le Nil

Stratégie 1 : Etablissement du Centre de Connaissance et d'Information sur le Nil à Kigali

Stratégie 2 : Sensibilisation des médias à faire des reportages sur le Bassin du Nil

Stratégie 3 : Développement des outils et matériel d'information et de sensibilisation

Stratégie 4 : Disponibilisation de l'Information pour l'établissement d'une base de données centrale et d'un centre des connaissances et d'information

Programme 3 : Recherche et diffusion

La recherche et la diffusion des rapports sur les programmes et projets du Bassin du Nil permettent de répondre à des questions brûlantes, immédiates et à plus long terme pour des fins de gestion durable et de procurer des informations précises et opportunes à des fins d'éducation, de sensibilisation et de publicité ou de prise de décisions.

Dans le contexte actuel de gestion des ressources du Bassin du Nil et de réduction de la pauvreté, il existe un certain nombre de programmes dont l'impact sur l'environnement et la qualité de la vie des populations du Bassin du Nil .

Le Bassin du Nil bénéficie depuis quelques années de la présence du Projet The Akagera River Basin Integrated Water Resources Management qui génère une grande quantité de données sur les ressources en eau du Nil. L'information générée se rapporte à la qualité de l'eau, les données météorologiques, la dégradation des terres, la pollution par la jacinthe d'eau ; d'autres projets sont en cours (Water Resource Planning and Management Project, Applied Training (ATP) for the Nile Basin Development Project, Nile Transboundary Environmental Action Project (NTEAP) ou vont démarrer dans le bassin du Nil (PowerDevelopment and Trade).

On observe cependant peu de coordination en matière de recherche et de diffusion entre les membres du Forum et les organisations et les projets partenaires. Ce plan stratégique insistera sur le renforcement et la coordination des activités de recherche et de diffusion des informations sur les activités de l'Initiative du Bassin du Nil afin d'assurer le suivi de la collecte des données et leur analyse, et de disséminer en temps opportun les informations précises à tous les niveaux de gestion pour une prise de décision efficace.

Objectifs du programme de recherche et diffusion:

- Assurer la coordination des activités de recherche et de diffusion dans le Bassin du Nil
- Fournir une information objective et scientifique permettant d'améliorer la qualité de la vie des populations riveraines du Nil et la gestion durable des ressources naturelles du Bassin du Nil

Stratégie 1 : Développement et opérationnalisation d'un plan de recherche et de diffusion

Stratégie 2 : Organisation d'une enquête sur les liens entre l'environnement et la pauvreté dans le Bassin du Nil

Stratégie 3 : *Mise en oeuvre* des mécanismes de partage des bénéfices tirés du Bassin du Nil

Programme 4 : Renforcement des Capacités de la Société Civile et développement institutionnel

Ce programme vise à renforcer les capacités de la Société Civile Rwandaise et à **développer le cadre institutionnel du FSCN pour lui permettre** de s'engager dans et d'influencer les programmes et les projets de l'Initiative du Bassin du Nil et **d'autres programmes visant le développement du Bassin du Nil**. Ce programme mettra un accent particulier sur la capacité de suivi-évaluation de l'impact des activités de l'Initiative du Bassin du Nil et **d'autres programmes et projets de développement du Bassin du Nil**.

Il s'agira également de développer un cadre et une approche cohérente permettant au FSCN de mesurer son propre impact sur les projets et le processus de l'Initiative du Bassin du Nil y compris la mise en place et le test des indicateurs d'impact mesurables.

Ce programme va permettre le renforcement des capacités internes du Forum et de ses membres pour plus d'efficacité et d'efficience. Ce renforcement passera par différentes étapes :

- Le renforcement des compétences des membres et du personnel, notamment à travers les actions de formation et les échanges d'expérience. Les opportunités offertes par l'ICT seront exploitées pour permettre au FSCN d'être la hauteur de nouvelles technologies
- Le renforcement des structures organisationnelles du FSCN, notamment au niveau des différentes organisations membres, des organes. Des efforts seront déployés pour améliorer la communication entre les membres, les structures et les organes
- La mise en place des mécanismes efficaces de gestion des interventions, mettant l'accent sur les procédures administratives et financières, l'amélioration de la gestion du budget par la mise en place des mécanismes budgétaires tenant compte de la décentralisation et de diverses sources de financement, ainsi que la mise en place d'un système professionnel de planification, suivi-évaluation, la capitalisation des données et le rapportage.
- L'élaboration et la mise en œuvre des politiques liées aux différentes stratégies du Forum

Objectifs du programme de renforcement des capacités de la Société civile:

- Assurer le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du FSCN et de ses membres
- Encourager le développement *du cadre participatif de mise en action et de* suivi de l'impact

Stratégie 1 : Développement d'un cadre participatif de suivi de l'impact

Stratégie 2 : Organisation des formations et préparation d'un programme de renforcement des capacités pour la Société Civile émergente

Une fois ces stratégies appliquées et correctement mises en œuvre, les prestations du Forum vont s'améliorer et la crédibilité augmenter . C'est ainsi que le FSCN va grandir vite et gagner la confiance des partenaires civiles et ceux issus du Gouvernement.

Programme 5 : Suivi-évaluation du Plan Stratégique

La mise en œuvre correcte d'un plan stratégique implique un suivi régulier de l'état d'avancement des stratégies identifiées. Pour faciliter et systématiser ce suivi et cette évaluation, une gamme d'indicateurs a été identifiée pour chacun des programmes stratégiques. Ces indicateurs représentent les cibles à atteindre pour chaque résultat, et permettent également d'évaluer régulièrement le niveau de réalisation des activités devant contribuer à la production des résultats attendus.

Dans la mesure du possible, les indicateurs doivent répondre aux critères suivants pour permettre une utilisation aisée : spécifique, mesurable, réaliste, en rapport avec le résultat et circonscrit dans le temps (l'acronyme « SMART » en anglais).

Pour chaque indicateur en relation avec un résultat attendu, les paramètres suivants sont à considérer :

- Source de vérification : à partir de quel document ou moyen l'indicateur peut-il être vérifié.
- Période de récolte des données : au cours de quelle période est-il nécessaire de récolter les données relatives à l'indicateur en question.
- Fréquence de récolte : quelle est la périodicité de récolte des données relatives à l'indicateur en question (mensuelle, trimestrielle, annuelle, autre).
- Personne(s) responsable(s) : quelle(s) est (sont) la (les) personne(s) qui est (sont) chargée(s) de récolter les données relatives à l'indicateur en question.
- Situation de départ : au moment du démarrage du plan stratégique, c'est-à-dire au 1^{er} mai 2006, quel est l'état de l'indicateur en question. Pour certains indicateurs, cette situation de départ est inconnue ou inexistante.

Objectifs du programme de suivi-évaluation du Plan Stratégique:

- Evaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Plan Stratégique
--

- Mettre en place un système de rapportage

-Développer les indicateurs de performance et/ ou de succès

Stratégie 1 : Etablissement d'un cadre de suivi-évaluation du Plan Stratégique

Stratégie2 : Evaluation des performances et rapportage

Stratégie3 : Développement des indicateurs pour le cadre de suivi-évaluation

Programme 6 : Information, Education et Communication en environnement et Développement durable

Ce programme d'éducation et d'information environnementale des communautés de base et du public en général se focalise sur la production et la diffusion du matériel d'éducation environnementale comme des affiches,films documentaires,dépliants,chroniques radiodiffusées,émissions télévisées, bandes dessinées,journaux ; l'organisation des conférences,des débats,des visites de terrains etc. L'éducation environnementale concerne tout le monde mais les groupes dits majoritaires passent souvent pour prioritaires à savoir les jeunes, les femmes, les élèves, les étudiants, les enseignants,les groupements d'agri-éleveurs, les industriels et les autres opérateurs économiques ;les chercheurs et les académiciens et les scientifiques.

La société civile ne participe pas assez au niveau local où se produit la dégradation de l'environnement. Souvent,les populations n'ont pas les moyens de protéger l'environnement parce qu'elles sont préoccupées par la survie sans se soucier du lendemain. Ils sont en quête des terres cultivables ; ils ont besoin du bois de chauffage , de l'eau pour usage domestique et pour le bétail,etc.

La situation environnementale qui prévaut au Rwanda ne peut être surmontée que grâce à la participation active et totale de tous les Rwandais pour leur permettre de se mobiliser pour

choisir, élaborer et exécuter leur propre programme d'autopromotion qui intègre la protection de l'environnement. L' institutionnalisation de la participation de la population à la protection de l'environnement implique nécessairement les organisations communautaires en particulier et la société civile en général.

Objectifs du programme d' Information, Education et Communication en environnement et Développement durable

- Sensibiliser la population à la conservation et la gestion durable de l'environnement
- Eveiller l'intérêt et la curiosité de la population et du public rwandais sur l'importance de la protection de l'environnement
- Informer le public sur le Bassin du Nil

Stratégie 1 : Organisation des campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement

Stratégie2 : Médiatisation de l'importance de la protection de l'environnement

Stratégie 3 : Production et distribution du Matériel de sensibilisation sur l'Environnement du Bassin du Nil

Programme 7 : Protection et Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement

La dégradation des ressources naturelles et de l'environnement se manifeste à travers différents phénomènes, il s'agit notamment :

Au niveau des terres, le Bassin du Nil est caractérisé par un relief accidenté avec une configuration physiographique formée de fortes pentes fréquentes dans les zones de hautes altitudes

Suite à la forte densité de la population estimée à 321 habitants au Km² en 2002 au niveau national et dépassant 600 habitants au Km² dans certains Districts dont la plupart se trouvent dans le Bassin du Nil, la pression sur les terres, les aires protégées et leur biodiversité est très intense. Les ressources foncières, biologiques et hydriques sont surexploitées ; deviennent de plus en plus rares et se dégradent. Les pertes en terres sont énormes et ont été estimées à environ 557 tonnes par ha par an. L'érosion diminue la capacité du pays de nourrir 40.000 personnes par an et c'est depuis 1988.

Au niveau des ressources forestières, le bilan est déficitaire entre l'offre et la demande. En effet, le déficit est de l'ordre de 6,719 Millions de m³. Plus de 96% des ménages rwandais utilisent encore le bois comme principale source d'énergie domestique particulièrement utilisée pour la cuisson. Entre 1960 et 2000, le pays a perdu plus de la moitié de ses forêts dont la plupart se trouvent dans le Bassin du Nil (Le Parc National de l'Akagera, le Domaine de Chasse, les forêts relictées de l'Est, une Partie de la Forêt de Nyungwe, les savanes du Bugesera)

La région du Nord-Est et du Sud-Est du pays qui borde la rivière Akagera (Source du Nil) est soumise à la sécheresse répétée et prolongée et la vie y est souvent très difficile pour les personnes humaines et pour les animaux domestiques et sauvages. La dégradation des sols y est très poussée suite à la sécheresse et au surpâturage et les signes avant coureurs de la désertification apparaîtront bientôt si rien n'est fait pour redresser la situation.

Objectifs du programme de Protection et Gestion des Ressources Naturelles et de l'Environnement

- **Conserver et protéger les ressources naturelles et l'environnement**
- **Conserver la biodiversité et ses habitats**
- **Protéger les sols et gérer rationnellement les ressources en eau**

Stratégie 1 : Elaboration et mise en œuvre des programmes de protection et de gestion des ressources naturelles

Stratégie 2 : Conservation à base communautaire de la biodiversité

Stratégie 3 : Promotion de l'utilisation des énergies alternatives et des technologies

Favorables à l'environnement

Stratégie 4 : Développement de l'agriculture durable

Programme 8 : Implication effective des groupes spécifiques ou majoritaires dans les programmes de développement du Bassin du Nil

Les femmes et les jeunes constituent plus de la moitié de la population rwandaise. Tout effort de développement qui ignorerait cette réalité serait inévitablement voué à l'échec.

La femme du monde rural s'occupe des travaux des champs, c'est elle qui cultive et entretient les cultures. Elle va avec les enfants ramasser du bois mort pour la préparation des repas et c'est encore elle et les enfants pour collecter de l'eau souvent à plusieurs kilomètres de la maison. La femme assure également la propreté de la maison et des enfants ainsi de leur éducation.

Pour toutes ces raisons et tant d'autres, la femme est la gestionnaire traditionnelle des ressources naturelles et de l'environnement ;pour dire qu'elle est trop proche de la nature et de l'environnement. C'est pourquoi, elle doit nécessairement avoir des capacités requises pour pouvoir s'acquitter convenablement de ses nombreuses et lourdes tâches sans endommager l'environnement. Il en est de même des jeunes scolarisés mais surtout les jeunes déscolarisés souvent désœuvrés. Ils doivent être utilisés parce qu'ils constituent la force du pays et sont capables de réaliser tant de travaux en matière de protection de l'environnement tels que la plantation et l'entretien des arbres, l'aménagement des fossés antiérosifs, l'entretien des sources d'eau, la canalisation des eaux de pluie etc.

Les agri-éleveurs eux aussi constituent la plus grande profession pratiquée au Rwanda et sont en contact régulier avec le sol, l'eau, le bois, la biodiversité et tant d'autres éléments de la nature susceptibles d'être altérés par les changements apportés par différents travaux agropastoraux. Les industriels et les opérateurs économiques utilisent différents éléments de la nature et dénaturent l'environnement quand des précautions ne sont prises à temps. Ils doivent eux aussi être impliqués dans les programmes de protection et de gestion de l'environnement pour éviter les méfaits de l'industrialisation sur l'environnement dans le Bassin du Nil.

Objectifs du programme d'Implication effective des grands groupes dans les programmes de développement du Bassin du Nil

--

Assurer la participation active et effective des grands groupes dans conservation et la gestion des ressources du Bassin du Nil

Stratégie 1 : Développement et mise en œuvre des politiques et lignes directrices en matière de conservation et de gestion participative/ Communautaire des ressources

Stratégie 2 : Développer et mettre en œuvre les programmes de gestion participative et d'accès aux ressources et de partage des revenus générés par les ressources du Nil

Stratégie 3 : Gestion et résolution des conflits basés sur les ressources du Bassin du Nil

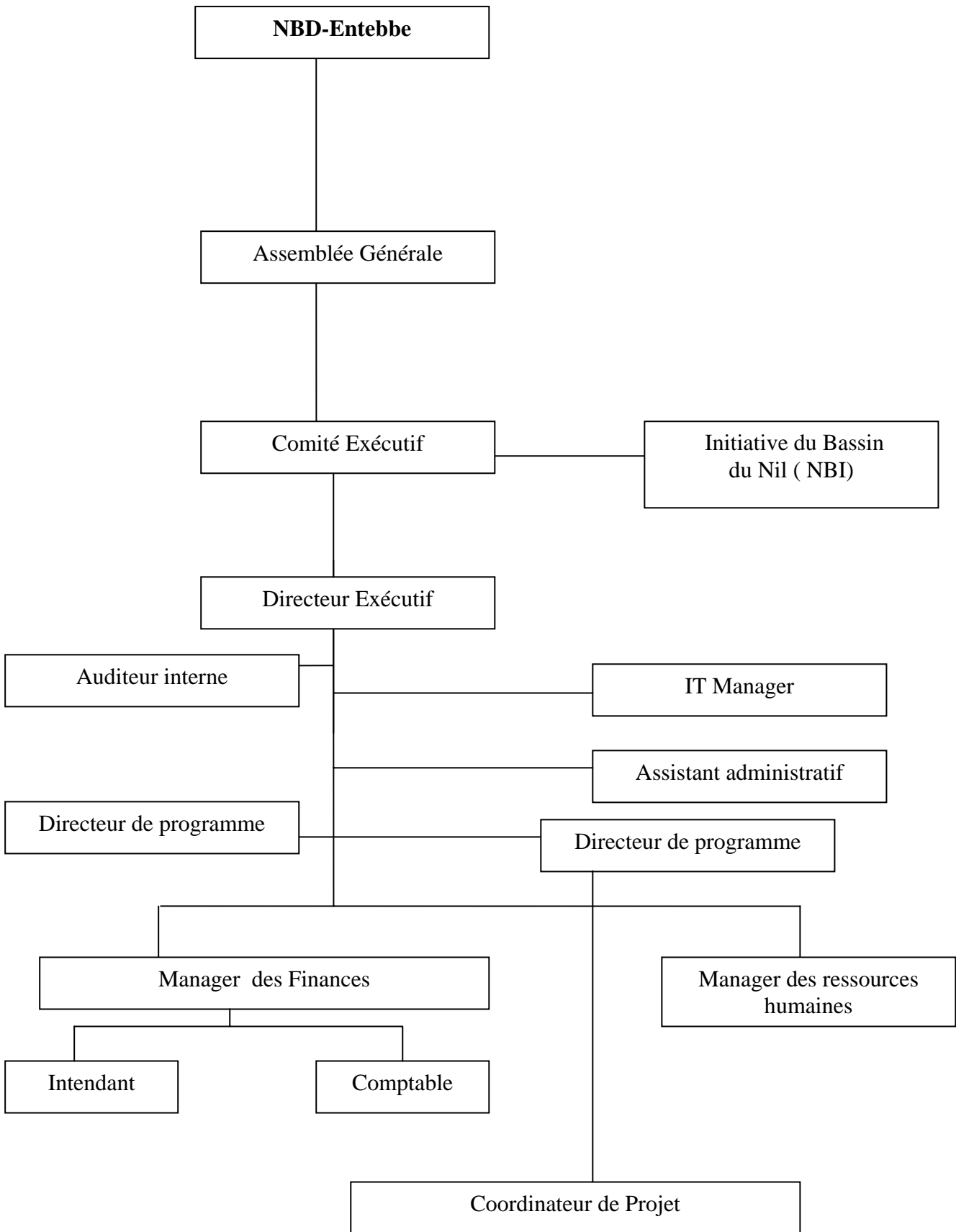
Stratégie 4 : Mobilisation des groupes majoritaires pour la protection de l'environnement du Bassin du Nil

CHAPITRE 4 : LES STRUCTURES DE GESTION

Les programmes stratégiques et les éléments qui les composent (objectifs, résultats, activités et indicateurs) ne sont rien d'autres que des idées, certes organisées selon un cheminement précis, mais qui ne peuvent être mises en œuvre sans la mobilisation de ressources adéquates et sans une coordination effective et efficiente des intervenants. Sans un personnel motivé, compétent et dont les rôles respectifs sont clairement définis, une institution telle que le FSCN ne pourra jamais mener à bien ses missions, quelles que soient les stratégies déterminées au départ.

Cette section du Plan Stratégique décrit le cadre qui permettra la mise en œuvre des programmes identifiés pour les Membres respectifs du FSCN, en répondant à la question de savoir comment les fonctions et les tâches sont distribuées aux différents membres

4.1 Structures du FSCN



4.2 Rôles et responsabilités

1. NBD-Entebbe et IBN/NBI

- Donner les orientations de politique générale
- Assurer la coordination régionale
- Mobiliser les Fonds et appuyer les FSCN des pays riverains du Nil

2. Assemblée Générale

- Adopter et modifier les Statuts et le règlement d'ordre intérieur du FSCN
- Désigner et démettre les représentants légaux et leurs suppléants
- Approuver le plan d'actions et le budget du FSCN
- Admettre, suspendre et renvoyer un membre
- Approuver les rapports financiers annuels
- Recevoir les dons et legs
- Dissoudre le FSCN

3. Le Comité Exécutif

- Représenter et négocier pour le FSCN
- Assurer la gestion quotidienne du FSCN
- Préparer les amendements des Statuts et du règlement d'ordre intérieur du FSCN
- Elaborer les propositions du Budget à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale
- Préparer le plan d'action à soumettre à l'Assemblée Générale
- Préparer et diriger les réunions de l'Assemblée Générale
- Mobiliser les partenaires et les fonds pour le FSCN
- Assurer le suivi-évaluation des activités du FSCN
- Superviser le programme de renforcement des Capacités des Membres du FSCN
- Préparer et distribuer aux membres les manuels des procédures administratives, comptables et financières

4. Directeur Exécutif

- Assister le comité exécutif dans la mise en application des décisions de l'Assemblée Générale
- Établir les politiques, préparer les règlements intérieurs de l'institution et les soumettre au Comité Exécutif.

- Mettre en application les recommandations du Comité Exécutif, soumettre les rapports des performances et faire des recommandations lorsque cela s'avère nécessaire.
- Préparer les propositions de budget et les soumettre au Comité Exécutif.
- S'assurer qu'il y a des systèmes de contrôle internes appropriés.
- Faire appliquer les décisions du Comité Exécutif dans les activités quotidiennes.
- Assurer la supervision, le contrôle et la coordination des activités des programmes
- Rendre compte de la gestion de l'institution.
- Passer en revue et approuver les bilans, les comptes d'exploitation, les pertes et les profits, établir des rapports de gestion à soumettre au Comité Exécutif.

5. Assistant administratif

- Exécuter et coordonner les activités administratives.
- Conserver et vérifier l'information à donner aux employés et aux visiteurs.
- Gérer l'information du siège du FSCN et des différents Programmes, planifier le calendrier des réunions et des rendez-vous.
- Bien conserver les dossiers imprimés et les fichiers électroniques des agences et de la direction.
- Faciliter les membres du comité exécutif pour qu'ils travaillent dans de bonnes conditions et qu'ils puissent partager leur expertise.
- Contribuer à la préparation, à l'élaboration et à la composition des lettres, des bases de données, des présentations, des rapports, des plaintes et des réponses.
- Orienter les nouveaux employés dans leurs activités et superviser l'utilisation rationnelle des services offerts tels que les timbres et les enveloppes, les outils de communication tels que le téléphone, le fax.

6. Auditeur Interne

- Examiner les données des différents Programmes et projets afin de s'assurer que les recettes obtenues et les dépenses effectuées sont bien enregistrées.
- Contrôler les systèmes de finance et de comptabilité pour déterminer s'ils sont efficaces et s'ils sont protégés contre les risques.
- Revoir les données des avoirs tels que les équipements, les bâtiments et d'autres infrastructures afin d'évaluer leur niveau d'utilisation.
- Contrôler les procédures d'achat pour s'assurer que toutes les transactions se conforment aux procédures approuvées.

- Analyser les données afin de s'assurer de l'évidence ou des défaillances, pour éviter la dispersion des énergies, l'extravagance, la fraude ou le non respect des politiques, des procédures, des lois et des règlements du FSCN et du NBD.
- Mener des audits spécifiques qui visent à découvrir les mécanismes de fraude et développer des stratégies pour prévenir et lutter contre la fraude.
- Faire des recommandations en tenant compte des résultats

7. Manager en charge des finances

- Développer les stratégies appropriées pour le contrôle et l'évaluation des comptes
- Développer et mettre sur pied des systèmes et des procédures de gestion financière efficaces qui visent à améliorer la façon de présenter le rapport d'utilisation des fonds
- Concevoir et coordonner la mise en œuvre et la conservation des données financières présentées dans le grand livre, le coût des travaux et la gestion des capitaux.
- Interpréter les rapports financiers, les relevés des dépenses qui signalent les personnes qui autorisent le paiement, les pièces justificatives pour toutes les dépenses encourues et s'assurer que les limites du budget prévues ne sont pas dépassées sans une justification valable.
- S'assurer que la passation des écritures comptables concernant les dépenses, les avances et les fonds de caisse à montant fixe sont effectuées chaque mois.
- Préparer le contrôle mensuel de la gestion financière.
- S'assurer que toutes les dépenses récurrentes et des capitaux sont bien enregistrées et apparaissent clairement dans les différentes données.

8. Manager en charge des Ressources Humaines

- Assurer la conservation et le traitement des dossiers des employés
- Garder les fardes actualisées et exactes des employés
- Préparer la liste de paie des employés
- Préparer les bulletins de paie des employés
- Conserver les données concernant les congés annuels, les planifier et les mettre à jour
- Conserver les données concernant les congés des employés
- Préparer et effectuer le paiement des contributions sociales et des soins de santé.
- Harmoniser et traiter les documents des employés du Siège et de l'intérieur qu'il faut soumettre à la caisse sociale
- Identifier les domaines dans lesquels les employés nécessitent une formation et participer à la préparation du calendrier de formation.
- Assurer le suivi de la formation des employés en cours d'emploi.

- Superviser les services tels que la sécurité, l'utilisation rationnelle des détergents et des boissons non alcoolisées.

9. Manager en charge des technologies de l'information

- Concevoir et mettre en application les plans stratégiques et les budgets réalistes alloués à la technologie de l'information pour l'achat, l'utilisation rationnelle des logiciels et l'entretien des ordinateurs.
- Développer des stratégies appropriées pour l'installation des logiciels et des ordinateurs dans différents membres et programmes du FSCN.
- Fournir des systèmes de récupération des données aux endroits qui n'ont pas l'électricité en quantité suffisante.
- Installer les systèmes de réseau en vue d'une communication rapide et d'un partage d'information.
- Développer les programmes de formation assez réalistes qui permettront aux utilisateurs d'acquérir des compétences appropriées pour une utilisation efficace des traitements de texte, des tableurs de données, des bases de données et des représentations graphiques.
- Établir des contacts et développer un système de collaboration avec d'autres informaticiens. Par ailleurs, ils doivent être suffisamment informés des progrès qui s'opèrent dans les systèmes d'information et dans la technologie afin de faire des recommandations concernant les stratégies appropriées.
- Fournir des conseils et l'appui nécessaires aux membres du FSCN et son personnel dans le domaine de la technologie de l'information.
- Mener une étude en rapport avec l'informatisation du FSCN, le rendement, l'espace, le processus d'achat et la comparaison des coûts, augmenter l'efficacité et la productivité.
- Analyser les besoins du FSCN en rapport avec la technologie de l'information, prévoir un espace suffisant pour les ordinateurs et les accessoires ou le remplacement des équipement et les systèmes existants par d'autres plus performants.
- Collaborer avec des experts informaticiens pour mettre à jour et installer de nouveaux ordinateurs et logiciels. Superviser l'utilisation des ordinateurs et s'assurer que tous les Membres et Programmes travaillent en conformité avec leur mission.
- S'assurer de la qualité du site Web et s'assurer que les contrats de maintenance sont respectés.
- Dépister et résoudre les problèmes liés à l'utilisation des ordinateurs et des logiciels en utilisant les outils et les procédures de contrôle dans le but de déterminer la nature et la portée des problèmes et proposer des solutions appropriées.

10. Intendant et chargé des approvisionnements

- Préparer et mettre sur pied des systèmes et procédures de gestion et d'utilisation de la logistique qui vise à promouvoir l'efficacité du FSCN et à augmenter la productivité.
- Revoir les processus de gestion et d'utilisation de la logistique tels que l'achat et le transport en vue de réaliser de grandes économies, éviter la dispersion des énergies et renforcer l'autorité et le contrôle à différents niveaux de responsabilité.
- Bien élaborer les offres afin d'attirer les meilleures sociétés ou individus qui ont les moyens et la capacité de fournir les marchandises et les services conformes aux offres
- Préparer et mettre en application un système de transport efficace, régulariser les documents des véhicules et s'assurer de leur entretien et maintenance suivant les normes techniques
- Elaborer les politiques et les procédures d'assurance appropriées et vérifier si les biens du FSCN sont assurés
- Effectuer des déclarations auprès des assurances et s'assurer qu'un paiement régulier est effectué.
- Concevoir et mettre en application les stratégies efficaces pour le déclassement des machines, des équipements et des meubles en mauvais état.
- Préparer et mettre en œuvre un système informatisé d'achat et de conservation en vue d'un inventaire actualisé des marchandises, le suivi de l'utilisation et la prévision d'autres achats.
- Faciliter l'approvisionnement régulier des marchandises en tenant compte du plafond fixé par le budget et de la politique d'approvisionnement.
- Préparer et mettre en œuvre des procédures d'achat et de conservation qui sont flexibles et fiables et qui garantissent que les biens et les services ont été fournis en tenant compte de l'économie et de l'efficacité.
- Négocier des contrats réalistes avec les fournisseurs et les vendeurs, faire le suivi pour s'assurer que les obligations ont été respectées.
- Établir et orienter les procédures administratives et opérationnelles ainsi que le contrôle des dépenses et s'assurer de l'utilisation rationnelle des biens du FSCN.

11. Directeur de programme

- Déterminer et mettre en application les politiques visant à réaliser les objectifs du Programme
- Diriger, planifier et coordonner le fonctionnement général du Programme en s'assurant que les stratégies appropriées sont mises en application conformément aux directives du Comité Exécutif et au plan stratégique du FSCN.
- Orienter et donner des conseils concernant le développement et la mise en application des stratégies visant à promouvoir les activités du Programme.

- Orienter et donner des conseils en vue de la formulation des projets relatifs au Programme.
- Diriger et coordonner la formulation des prévisions financières et des budgets afin de financer les nouvelles activités et d'autres en cours.
- Passer en revue les rapports des activités et les relevés des dépenses afin de déterminer le progrès et le niveau de réalisation des objectifs, revoir les objectifs, les prévisions, les budgets conformément aux conditions qui changent.
- Envisager le partenariat au niveau régional et international qui contribue à réaliser les objectifs du Programme.
- Diriger et motiver les employés à réaliser un niveau de performance élevé, à progresser toujours en observant des processus efficaces et une utilisation rationnelle des ressources à tous les niveaux du Programme.
- Travailler en étroite collaboration avec les autres programmes similaires de l'Initiative du Bassin du Nil et du Forum International de la Société Civile afin que le Programme obtienne l'appui nécessaire à la réalisation de ses objectifs

12. Coordinateur de projet

- Diriger, planifier et coordonner le fonctionnement général du Profet en s'assurant que les stratégies appropriées sont mises en application conformément aux directives du Comité Exécutif ,au plan stratégique du FSCN et au Programme Stratégique.
- Orienter et donner des conseils concernant le développement et la mise en application des stratégies visant à promouvoir les activités du Programme.
- Orienter et donner des conseils en vue de la formulation de nouveaux projets relatifs au Programme.
- Préparer la formulation des prévisions financières et des budgets des activités du Projet en cours et d'autres prévues.
- Elaborer les rapports des activités et les relevés des dépenses afin de déterminer le progrès et le niveau de réalisation des objectifs, revoir les objectifs, les prévisions, les budgets conformément aux conditions qui changent.
- Envisager le partenariat au niveau régional et international qui contribue à réaliser les objectifs du Projet.
- Diriger et motiver les employés à réaliser un niveau de performance élevé, à progresser toujours en observant des processus efficaces et une utilisation rationnelle des ressources du Projet.

- Travailler en étroite collaboration avec les autres projets similaires de l'Initiative du Bassin du Nil et du Forum International de la Société Civile afin que le projet obtienne l'appui nécessaire à la réalisation de ses objectifs et à la pérennisation de l'impact des résultats

CHAPITRE 5 : CADRE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE

La réussite de chaque Plan Stratégique nécessite un cadre de mise en oeuvre approprié et solide à la hauteur de la mission, des objectifs et activités de l'Organisation concernée

5.1 Appui Logistique

Les infrastructures du FSCN sont constituées des bâtiments administratifs du Siège et de ceux des membres. La plupart des membres n'ont pas leurs propres bâtiments, ils louent.

L'équipement du FSCN et de ses membres est constitué par *des véhicules*, matériels divers de bureau, ...Le tableau ci-dessous reprend les détails des équipements les plus importants.

Le charroi des membres du Forum (A compléter après concertation des membres)

MEMBRE	VEHICULES	MOTOS	AUTRES
---------------	------------------	--------------	---------------

	<i>n</i>	<i>TYPE</i>	<i>ETAT</i>	<i>n</i>	<i>TYPE</i>	<i>ETAT</i>	
<i>CSC/UGA MA</i>	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
<i>SERUKA</i>	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
<i>Réseau des Femmes</i>	<i>1</i>						
	<i>1</i>						
<i>DUHAMI C ADRI</i>							
<i>INADES RORMATI ON</i>							
<i>RDO</i>							

5.2 Coordination

5.2.1 Coordination des programmes stratégiques

La Supervision et coordination du FSCN est assurée par le Comité Exécutif assisté par le Directeur Exécutif ; ce dernier en tant que chef d'entreprise, a la responsabilité de la coordination générale du FSCN. Cette coordination passe notamment par l'harmonisation et la mise en complémentarité des Programmes stratégiques composant le FSCN.

Le Directeur de Programme détient les responsabilités de Programme, en veillant notamment au développement et au bon déroulement des activités liées au programme . A ce titre, cette personne doit jouer un rôle clé pour représenter le programme dans les mécanismes de synergie avec les autres programmes du FSCN.

Les rencontres entre les programmes pourraient s'opérer de la façon suivante :

- Réunions périodiques (une fois par semaine), et selon les besoins, entre les différents programmes ou projets.
- Réunions mensuelles entre les directeurs de programmes et les coordinateurs de projet
- Descentes communes sur le terrain, entre les directeurs des programmes, prévues deux fois par trimestre
- Selon les domaines de synergie identifiés au préalable par les directeurs et les coordinateurs, des mécanismes de collaboration devront être développés entre les projets les plus concernés

5.2.2 Domaines spécifiques de synergie entre les programmes stratégiques

L'identification des programmes stratégiques ne permet pas toujours de clairement délimiter les domaines de compétence. Certains thèmes tombent ainsi sous la responsabilité de deux ou plusieurs programmes, qui doivent donc travailler en étroite collaboration pour atteindre un résultat commun. Cette situation permet de créer de véritables synergies entre certains programmes, avec l'avantage supplémentaire de renforcer le travail en équipe. La liste suivante reprend les thèmes les plus importants identifiés au cours du processus de développement du plan stratégique. Cette liste n'est toutefois pas exhaustive, et d'autres thèmes pourront s'y ajouter au fur et à mesure.

Thème	Programmes	Notes
Education environnementale	Recherche et Diffusion Connaissances et communication IEC en environnement	Stratégies et matériaux didactiques à développer conjointement
Intégration du genre	Tous les programmes	
Jacinthe d'eau	Protection et gestion de l'environnement Recherche et Diffusion	Les données de la recherche doivent permettre d'orienter les actions de contrôle de la Jacinthe
Formation	Renforcement des capacités et tous les autres programmes	Les programmes stratégiques doivent évaluer les besoins de leurs agents, mais les activités de formation doivent être coordonnées par le Programme de renforcement des capacités
Mobilisation de la population	Protection et gestion de l'environnement Implication des groupes spécifiques	Changement des attitudes de la population envers l'environnement
Sensibilisation	Protection et gestion de l'environnement IEC Implication des grands groupes	Le message à donner doit faire l'objet d'un consensus pour être efficace et homogène
ICT	Tous les programmes	Formation et utilisation
Conservation communautaire	Recherche et diffusion Protection et gestion de l'environnement	Echange d'information et d'expérience
Site Web	Technologie de l'information Connaissances et communication	Recherche des informations correctes

5.2.3 Collaboration et Coordination des partenaires

La mise en œuvre effective de ce plan stratégique implique la participation d'un certain nombre d'intervenants ou partenaires, dont beaucoup sont déjà engagés à appuyer le FSCN. Selon leur niveau et leur domaine d'intervention, les partenaires à la mise en œuvre de ce plan stratégique se répartissent en 5 catégories:

- Les institutions ministérielles clés et les établissements para-étatiques joueront un rôle essentiel dans la définition et la mise en place des politiques, des cadres législatifs et réglementaires, des normes et des standards relatifs à leurs attributions ou domaines d'action respectifs.
- Les structures administratives décentralisées contribueront à la mise en œuvre des objectifs et stratégies identifiées spécifiquement pour chaque Programme. Cette collaboration passera par l'intégration des activités définies par les différents services de chaque programme dans les plans de développement des districts riverains du Nil respectifs.
- Les organisations non gouvernementales tant nationales qu'internationales et le secteur privé interviendront de manière générale à la sensibilisation de la population, à l'appui technique et à la mobilisation des fonds additionnels pour la mise en œuvre des différents objectifs et stratégies selon leur domaine d'intérêt.
- Les différents canaux écrits et audiovisuels, les médias nationaux et internationaux seront sollicités pour informer régulièrement le public sur les événements et initiatives visant à accomplir la mission et les objectifs du FSCN.
- Les agences de coopération bilatérale ou multilatérale contribueront à l'appui technique et financier des différents objectifs selon leurs domaines de collaboration.

Les détails sur les domaines de collaboration des différents partenaires susmentionnés sont décrits de façon indicative dans le tableau suivant :

Partenaires	Domaines de collaboration
I. Institutions ministérielles et Etablissements paraétatiques	
1. MINITERE	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des politiques et législations en matière d'environnement

- Mise en oeuvre des conventions en matière d'environnement et spécifiquement relative à la conservation de la biodiversité
 - Développement communautaire autour du Nil dans les domaines fonciers et pour l'approvisionnement en eau
2. MININFRA
3. MINAGRI
- Développement des infrastructures (Energie, ICT)
 - Promotion de l'agriculture durable, l'apiculture et l'élevage
 - Pratique de l'irrigation
 - Promotion de l'agro-foresterie et conservation des sols
4. MINALOC
- Développement communautaire dans le Bassin du Nil à travers les structures administratives décentralisées et les comités de développement communautaires (CDC)
 - Collaboration avec les structures administratives décentralisées
5. MINIJUST
- Application des législations et réglementations relatives à l'environnement et aux ressources naturelles
6. MINAFFET
- Mise en oeuvre des conventions et autres protocoles internationaux intéressant le Bassin du Nil
 - Promotion de la coopération bilatérale et multilatérale avec les partenaires intéressés par la conservation et le tourisme
7. MINICOM
- Promotion des coopératives, de l'artisanat et du tourisme
 - Application des législations et réglementations relatives au mandat du FSCN
 - Promotion du tourisme dans le Bassin du Nil
8. MIGEPROF
- Promotion du genre
9. MIJESPOC
- Mobilisation des jeunes et promotion de la culture
10. MINECOFIN
- Planification stratégique et Mobilisation des fonds
11. MINEDUC
- Promotion de la recherche et de la Technologie
 - Promotion de la formation
12. REMA
- Collaboration à la mise en oeuvre des politiques, des législations et des normes en matière d'environnement dans le Bassin du Nil
13. RIEPA
- Identification et facilitation des investisseurs potentiels
14. ORTPN
- Conservation communautaire de la biodiversité et de ses

- habitats
- 15 Institutions académiques et de recherche
- Echanges d'expertises dans le domaine de la recherche et de la formation
 - Encadrement des stagiaires dans les domaines de la conservation et gestion de l'environnement

II Les organisations non gouvernementales nationales et internationales et le secteur privé

1. PICG Appui à la conservation du PNV dans les domaines suivants :
 - Promotion de la conservation communautaire et développement de micro-entreprises
 - Application de la loi/Law enforcement
 - Renforcement des capacités en général
2. DFGFI
 - Recherche sur les gorilles et le PNV en général
 - Monitoring des groupes de gorilles de recherche
 - Bases de données sur la biodiversité au PNV
3. DFGF-E
 - Développement communautaire autour du PNV à travers les organisations à base communautaire
 - Renforcement des capacités en général
4. NBI
 - Renforcement des capacités et orientations politiques
5. WCS Appui à la conservation de la Forêt de Mukura dans les domaines suivants :
 - Promotion de la conservation communautaire
 - La recherche sur la faune et la flore
 - Monitoring de patrouilles
 - Application de la loi/Law enforcement
 - Renforcement des capacités en formation et d'ordre général
6. ONGs locales
 - Développement communautaire dans le Bassin du Nil
 - Sensibilisation à la conservation de l'environnement et des ressources naturelles du Bassin du Nil
7. Opérateurs privés
 - Développement des produits et des infrastructures touristiques
 - Marketing et distribution des produits touristiques
 - Développement de l'agriculture durable et d'autres initiatives de gestion durable de l'environnement

- III. Structures administratives décentralisées**
- Développement communautaire dans le Bassin du Nil
 - Sensibilisation des communautés
 - Identification et développement des projets de protection et de gestion de l'environnement et des ressources naturelles
 - Maintenance des infrastructures environnementales
 - Application de la loi
- IV Les média**
- Couverture des différents événements de conservation et de promotion du Bassin du Nil
 - Sensibilisation du public sur l'importance du Bassin du Nil
- V. Agences de coopération bilatérale et multilatérale**
- Appui technique dans les différents domaines
 - Mobilisation des ressources financières
 - Plaidoyer à la conservation et à la gestion de l'environnement et des ressources naturelles du Bassin du Nil.
-

CHAPITRE 6. CADRE LOGIQUE

6.1 Planification et Développement du Forum

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
Objectif du programme : Mettre en place les outils de planification et assurer leur mise en œuvre effective et coordonnée				
Résultats : 1. Le Forum national de la Société civile est établi et est opérationnel au Rwanda	1.1 Etablissement du Forum national de la Société Civile au Rwanda	1.1.1 Acquérir le bureau du Forum 1.1.2 Recruter le personnel 1.1.3 Entamer le processus d'enregistrement du	L'office du forum National sur le Nil au Rwanda et opérationnel d'ici mai 2006 Le personnel est en place d'ici mai 2006 Le document des statuts actualisé et approuvé par les	Visite du bureau Photo du bureau Les activités du Forum ont démarré La personnalité juridique du FCSN est

		<p>Forum</p> <p>1.1.4 <i>Promouvoir la plantation d'arbres qui procurent des intérêts économiques variés (plantes mellifères, exotiques, ...)</i></p> <p>1.1.5 Participer dans la semaine nationale de l'environnement</p> <p>1.1.6 Organiser les réunions de l'Assemblée Générale et du Comité exécutif</p> <p>1.1.7 Tenir un atelier sur l'engagement de la Société civile dans le Bassin du Nil</p>	<p>autorités d'ici septembre 2006</p> <p>Les activités de la semaine de l'environnement organisées du 31 mai 2006</p> <p>L'Assemblée Générale et le Comité Exécutif réunis d'ici Juin 2006</p> <p>Réunion sur l'engagement de société civile</p>	<p>publiée dans le Journal Officiel</p> <p>Les activités prises, les cassettes vidéo enregistrées</p> <p>- Compte rendu</p> <p>- Photo des participants aux deux réunions</p> <p>- Compte rendu de la réunion</p> <p>- Photo des participants</p>
2. Le partenariat du Forum est développé	2.1 Elaboration et mise en œuvre d'un cadre de collaboration avec l'Initiative du Bassin du Nil	<p>2.1.1 Engager des contacts avec l'IBN/NBI</p> <p>2.1.2 Organiser des séminaires – ateliers sur les thèmes critiques des</p>	<p>Contacts établis et réunions avec l'IBN d'ici Juillet 2006</p> <p>Séminaire-ateliers sur l'IBN organisés d'ici septembre</p>	<p>- Compte rendu des réunions</p> <p>- Photos de souvenir</p> <p>- Rapports des séminaires ateliers</p>

		<p>activités de l'IBN/NBI</p> <p>2.1.3 Organiser des réunions consultatives avec les parties prenantes pour obtenir leur appui envers le FSCN</p> <p>2.1.4 Préparer et discuter avec l'IBN/NBI sur le cadre de coopération</p> <p>2.1.5 Signer un MOU avec l'IBN au service au Rwanda</p>	<p>2006</p> <p>Réunions consultatives des parties prenantes organisées d'ici juillet-septembre 2006</p> <p>Un cadre de coopération avec l'IBN est signé d'ici septembre 2006</p>	<p>-Photos de groupe</p> <p>- Comptes rendus des réunions</p> <p>- Photos des participants</p> <p>Document de coopération signé</p>
<p>3 <i>L'échange d'information sur le développement du Bassin du Nil</i></p>	<p>3. Développement et mise en œuvre des mécanismes de collecte et d'échange d'information</p>	<p>3.1.1 Préparer et fournir l'information sur le développement du Bassin du Nil pour alimenter le Site web et le Journal du Forum</p> <p>3.1.2 Développer une base de données des OSC impliquées dans le Bassin du Nil</p>	<p>Information sur le BN fournie au Forum International d'ici juillet-septembre 2006</p> <p>Une base de données sur les OSG impliquées dans le Bassin du Nil disponible</p>	<p>- Les documents affichés sur le site web</p> <p>- Les articles parus dans le journal</p> <p>Base de données et rapports sur les activités de OSC</p>

			d'ici juillet-Septembre 2006	
4. <i>Le système de suivi-évaluation est amélioré. Les outils de suivi-évaluation identifiés et produits d'ici fin 2006</i>	4.1. Développement et mise en œuvre d'un système de suivie et d'évaluation des programmes	4.1.1. Définir des indicateurs de suivi-évaluation des programmes 4.1.2. Organiser des évaluations mensuelles, trimestrielles et annuelles des plans opérationnels 4.1.3. Faire des évaluations à mi-parcours des programmes en cours.	Les indicateurs de suivi évaluation identifiés et produits d'ici fin 2006 Les annuels d'opérations évaluées au premier mois de chaque année suivante Trois évaluations de mise en œuvre du plan stratégique effectué respectivement en 2007, 2009 et 2010 Deux évaluations à mi-parcours des programmes en cours réalisées respectivement en 2007 et à la fin du programme	Document de compilation des indicateurs Rapports d'évaluation Rapports d'évaluation Rapports d'évaluation

<p>5. La coordination de tous les intervenants est améliorée et la mobilisation des ressources est assurée</p>	<p>5.1. Coordination et mobilisation de tous les intervenants et mobilisations des ressources</p>	<p>5.1.1. Répertorier tous les membres du FSCN</p> <p>5.1.2. Formuler des mécanismes de partenariat avec les intervenants</p> <p>5.1.3. Organiser des réunions trimestrielles et semestrielles avec les partenaires</p> <p><i>5.1.4. Harmoniser les activités des membres du Forum</i></p> <p><i>5.1.5. Faire circuler les rapports des membres du forum</i></p>	<p>Un répertoire des partenaires développé en 2006 et régulièrement mis à jour chaque année</p> <p>4 visites de suivi des interventions des partenaires effectuées par an et par programme</p> <p>Au moins quatre réunions d'évaluation des partenaires organisées chaque année</p>	<p>Document de répertoire des partenaires</p> <p>Rapports des visites</p> <p>Compte rendu des réunions</p>
---	---	--	---	--

	5.2. Elaboration du plan stratégique inclusif du FSCN	<p>5.2.1. Elaborer un document préliminaire du PS</p> <p>5.2.2. Organiser un atelier de validation technique du plan stratégique</p> <p>5.2.3. Faire adopter le plan stratégique par le Comité Exécutif</p> <p>5.2.4. Distribuer le plan à tous les membres</p> <p>5.2.5. Réviser le plan stratégique en 2010</p>	<p>Un document provisoire du plan stratégique élaboré d'ici Août 2006</p> <p>Un document de plan stratégique du FSCN approuvé en 2006</p> <p>Des plans annuels d'opération pour chaque programme stratégique élaborés un mois avant l'année suivante</p> <p>Plan stratégique distribué et reçu par tous les intervenants d'ici décembre 2006</p> <p>Plan stratégique révisé d'ici Mars 2010</p>	<p>Document provisoire du plan stratégique</p> <p>Document du plan stratégique</p> <p>Document des plans annuels d'opération de chaque programme stratégique</p> <p>Nombre d'intervenants ayant reçu les documents du PS</p> <p>Document du plan stratégique actualisé (2010-2015)</p>
6. Les conventions et programmes nationaux régionaux et	6.1. Intégration des conventions et programmes nationaux,	6.1.1. Participer à des réunions et aux autres activités organisées au niveau national, régional et international sur les conventions et	Calendrier des réunions établi d'ici septembre 2006	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de mission - Comptes rendus des réunions

<p>internationaux sont suivis et considérés dans la planification du FSCN</p>	<p>régionaux et internationaux dans la planification du FSCN</p>	<p>autres programmes relatifs au bassin du Nil et son environnement</p> <p>6.1.2. Préparer des propositions à soumettre pour appui auprès de ces conventions et autres programmes.</p> <p>6.1.3. Intégrer les recommandations des programmes nationaux, régionaux et conventions internationales dans les programmes du FSCN</p>	<p>Au moins une proposition de projet produite chaque trimestre pour la mise en oeuvre des conventions et autres programmes</p> <p>Programmes consolidés et enrichis des recommandations des conventions et autres programmes nationaux, régionaux d'ici Décembre 2006</p>	<p>Documents de proposition de projet</p> <p>Document de programme</p>
--	--	--	--	--

6.2. *Connaissance et Communication sur le Nil*

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
<p>Objectif du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer la stratégie de communication et d'autres outils de sensibilisation • Créer à Kigali un centre d'information, d'échange et communication sur le Nil 				

<p>Résultats :</p> <p>1. <i>Le centre d'information et de communication sur le Nil est installé, équipé et opérationnel à Kigali</i></p>	<p>1.1. Etablissement d'un centre de connaissance et d'information sur le Nil</p>	<p>1.1.1. Acquérir le bureau du centre des connaissances et d'information à Kigali</p> <p>1.1.2. Equiper le centre avec des publications et des rapports/ autres documents sur le Nil</p> <p>1.1.3. Installer PICT dans le centre</p> <p>1.1.4. Acquérir des facilités pour l'organisation</p>	<p>Espace pour le centre des connaissances acquises à Kigali en Septembre 2006</p> <p>Centre équipé en octobre 2006</p> <p>Le service d'ICT opérationnel en octobre 2006</p> <p>Facilités pour l'organisation des formations effectives d'ici novembre 2006</p>	<p>Bureau du centre</p> <p>Photo du centre rapport d'acquisition des équipements</p> <p>Visite du lieu et rapport d'évaluation des prestations</p> <p>Rapport d'acquisition des facilités</p>
<p>2. Un réseau des journalistes sensibilisés sur le Bassin du Nil est établi et les reportages sur le Bassin du Nil sont</p>	<p>2.2. Sensibilisation des médias à faire des reportages sur le Bassin du Nil</p>	<p>2.2.1. Organiser des conférences avec les parties prenantes particulièrement l'IBN/NBI</p> <p>2.2.2. <i>Etablir un réseau de diffusion et de sensibilité à</i></p>	<p>Conférences avec les journalistes organisées d'ici Novembre 2006</p> <p>Réseau des journalistes établi en Novembre 2006</p>	<p>Rapports des conférences</p> <p>Photos des participants</p>

régulièrement effectués.		<p><i>écrire sur le Nil</i></p> <p>2.2.3. Organiser des compétitions sur le reportage sur le Nil</p> <p>2.2.4. Participer dans les activités environnementales du pays</p>	<p>Compétitions sur l'environnement et les ressources naturelles du Bassin du Nil organisées chaque trimestre d'ici Novembre 2006</p> <p>Journées et semaines nationales relatives à l'environnement, l'eau, l'arbre célébrées d'ici octobre 2006-2010</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Reportages effectués - Prix distribués - Rapports d'activités - Cassettes vidéo - Photos prises
3. La campagne de sensibilisation à travers les médias est réalisée via la Radio, la télévision et d'autres outils de sensibilisation audio-visuels.	3.3. Développement des outils et matériel d'information et de sensibilisation sur le Nil	<p>3.3.1. Produire des imprimés sur les activités de l'IBN et le FSCN</p> <p>3.3.2. Organiser des émissions radio diffusées</p> <p>3.3.3. Réaliser un film documentaire sur le Bassin du</p>	<p>Imprimés sur les activités de l'IBN du FSCN produits en 2007</p> <p>Emissions radiophoniques produites chaque semaine de 2006-2008</p> <p>Au moins deux films documentaires réalisés sur le</p>	<p>Matériels produits et distribués à différents partenaires</p> <p>Emissions transmises et écoutées sur différentes radios</p> <p>- Casette video</p>

		Nil en trois langues officielles	Bassin du Nil respectivement en 2006 et 2008	- VCD
4. Les rapports sur les progrès réalisés par les projets en cours sur le bassin du Nil sont rédigés et envoyés au Forum International-Entebbe.	4.1Disponibilisation de l'information pour l'établissement d'une base de données centrales et du centre de connaissance	4.1.1. Fournir l'information à poster sur le site web du bassin du Nil 4.1.2. Rédiger et envoyer au forum International de rapports sur les progrès des projets et le Bassin du Nil en général 4.1.3. Faire publicité sur la Radio et la Télévision des activités du FSCN au Rwanda	Information fournie d'octobre 2006 à mai 2010 Rapports sur les progrès des projets de l'IBN envoyés d'octobre 2006 à mai 2010 Activités du FSCN en publicité à la radio et Télévision 2006-2010	Documents envoyés - Articles publiés - Messages envoyés - Documents de rapport Messages diffusés

6.3. Recherche et diffusion

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
<p><u>Objectif du programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la coordination des activités de recherche et de diffusion dans le Bassin du Nil • Fournir une information objective et scientifique permettant d'améliorer la qualité de la vie des populations riveraines du Nil et la gestion durable des ressources naturelles du Bassin 				

du Nil				
<p>Résultats</p> <p>1. Un audit pro-pauvre des projets de l'IBN produit et incorporé dans celui de la région du bassin du Nil</p>	<p>1.1. Développement et mise en œuvre d'un plan de recherche et de diffusion dans le Bassin</p>	<p>1.1.1. Recruter des consultants pour mener un audit pro-pauvre sur les projets de l'IBN/NBI</p> <p>1.1.2. Organiser un atelier de publication des résultats de la recherche</p> <p>3.1.3. Produire le rapport et l'envoyer au Forum International-Entebbe</p>	<p>Consultants recrutés d'ici mars 2007</p> <p>Atelier de publication des résultats organisé en mars-avril 2007</p> <p>Consultants recrutés en avril 2007</p>	<p>- Contrats de consultance</p> <p>- Documents de recherche</p> <p>- Rapport de l'atelier</p> <p>-Photos des participants</p> <p>- Contrats de consultance</p> <p>- Document/Rapport d'enquête</p>
2. Une enquête sur les	2.1. Organisation	2.1.1. Recruter les consultants		

<p>liens entre l'environnement et la pauvreté est menée dans le Bassin du Nil</p>	<p>d'une enquête sur les liens entre l'environnement et la pauvreté dans le Bassin du Nil</p>	<p>pour mener une enquête sur le lien entre l'environnement et la pauvreté</p> <p>2.1.2. Produire et publier le rapport</p> <p>2.2.3. Présenter le rapport aux intervenants</p>		
<p>3. Une enquête sur le partage des bénéfices tirés du Bassin du Nil est menée et au moins cinq études sont menées sur les projets de l'IBN/NBI par rapport à la protection des Bassins versants et la gestion de l'eau ainsi que les services à la communauté</p>	<p>3.1. Evaluation des mécanismes de partage des bénéfices tirés du Bassin du Nil</p>	<p>3.1.1. Mener une action de recherche sur le partage des bénéfices et le rôle des acteurs non gouvernementaux dans les projets de l'IBN/NBI</p> <p>3.1.2. Mener trois études de recherche sur la gestion des bassins versants des eaux du Bassin du Nil</p>	<p>Recherche menée sur le partage des bénéfices et le rôle des acteurs non gouvernementaux en mai 2007</p> <p>Trois études de recherche menée de mai à juillet 2007</p>	<p>Rapport de recherche</p> <p>Document des études</p> <p>Rapports des résultats</p>

		<p>3.1.3. Mener deux études de recherche sur l'impact des projets de l'IBN/NBI sur les communautés</p>	<p>Deux études menées de mai à Juillet 2007</p>	<p>des études</p>
		<p>3.1.4. Mener des études en commission sur l'impact environnemental de quelques projets de l'IBN/NBI</p>	<p>Etudes sur l'évaluation d'impact environnemental</p>	<p>Rapports d'études</p>
		<p>3.1.5. Mener la recherche sur les technologies appropriées d'irrigation et d'utilisation durable des eaux du NIL AU RWANDA</p>	<p>Recherche sur les technologies appropriées d'irrigation et d'utilisation durable des eaux du Nil au Rwanda menée d'avril à Juillet 2007</p>	<p>Rapport de la recherche</p>
		<p>3.1.6. Mener une étude sur les meilleures pratiques dans le</p>	<p>Etude sur les meilleures pratiques</p>	<p>Rapport de l'étude</p>

		<p>contrôle de la jacinthe d'eau dans le Bassin de l'Akagera</p> <p>3.1.7. Mener une étude des impacts des barrages hydro-électriques des chutes de la Rusumo sur les communautés environnantes</p> <p>3.1.8. Disséminer les résultats</p>	<p>de contrôle de la jacinthe d'eau dans le BN menée de mai à Juin 2007</p> <p>Etude des impacts des barrages hydro-électriques des chutes de Rusumo sur les communautés environnantes menées de mai à juin 2006</p> <p>Atelier de dissémination des résultats organisé en juillet 2007</p>	<p>Compte rendu de l'atelier</p>
<p>4. Une base de données sur les intervenants est développée et mise en place</p>	<p>4.1. Mise en place d'une base de données sur les intervenants et leurs activités ainsi que</p>	<p>4.1.1. Mener une enquête sur les capacités des membres du FSCN, les organisations internationales et d'autres OSC au service du Bassin du Nil</p>	<p>Enquête menée sur les capacités des membres du FSCN en février 2007</p>	<p>Document des résultats d'enquête</p>

	<p>leurs relations avec l'extérieur du Bassin du Nil et les organisations internationales</p>	<p>4.1.2. Organiser trois ateliers pour publier les résultats et promouvoir l'implication de la société civile dans les projets et programmes de l'IBN</p> <p>4.1.3. Conduire une étude de vérification de la source du Nil au Rwanda</p> <p>4.1.4. Tenir une conférence de publicité de la source du Nil à Kigali avec toutes les parties prenantes</p>	<p>Trois ateliers organisés pour publier les résultats entre février et avril 2007</p> <p>Etude sur la vérification de la source du Nil conduite de février à mars 2007</p> <p>Conférence sur la source du Nil tenue en mars 2007</p>	<p>Rapports des ateliers photos des participants</p> <p>Rapport de l'étude cassette vidéo</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport de la conférence - Casette vidéo - Photos
--	---	--	---	---

6.4. Renforcement des Capacités de la Société Civile et développement institutionnel

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
<p><u>Objectif du programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles du FSCN et de ses membres • Encourager le développement d'un cadre participatif de suivi de l'impact 				
<p><u>Résultats</u></p> <p>1. Un cadre de suivi focalisé à la sur les impacts socio-économique et environnemental des</p>	<p>1.1. Développement d'un cadre participatif de suivi de l'impact des projets de l'IBN/NBI</p>	<p>1.1.1 Mettre en place un cadre de suivi focalisé sur l'impact socio-économique et environnemental des projets de l'IBN/NBI</p>	<p>Un cadre de suivi mis en place en Juillet 2007</p>	<p>Document du cadre de suivi</p>

projets de l'IBN/NBI est développé		<p>1.1.2 Organiser trois ateliers et deux séminaires et des forums de discussions sur l'IBN/NBI, le développement et l'implication de la société civile dans les activités de l'IBN/NBI</p> <p>1.1.3 Organiser trois voyages, études pour les membres du FSCN au Rwanda et dans les autres Bassin du Nil</p>	<p>Au moins trois ateliers et trois séminaires et forums de discussion sur l'IBN organisés entre Août 2006 et décembre 2007</p> <p>Trois voyages d'études organisés dans le pays et dans les autres pays du Bassin Nil entre Août 2006 et décembre 2007</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports des ateliers - Rapports des séminaires - Photos des souvenir - Cassettes vidéo - Rapports des voyages d'études - Photo
2. Les formations sont organisées et un programme de renforcement des capacités des membres	2.1. Organisation des formations et élaboration d'un programme de renforcement des	2.1.1. Former tous les membres et toutes les parties prenantes sur la protection de l'environnement	Tous les membres du forum et toutes les parties prenantes formés sur la protection de	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre des membres formés - Rapports de formation

du FSCN est élaboré	capacités de la société civile émergente	<p>2.1.2. Former deux journalistes sur le reportage sur le Bassin du Nil et les questions environnementales du Rwanda</p> <p>2.1.3. Former toutes les parties prenantes sur l'évolution des besoins des communautés en développement et engagement de la SC dans l'IBN/NBI</p> <p>2.1.4. Former les membres du FSCN sur l'évaluation de l'impact environnemental des projets de l'IBN/NBI</p> <p>2.1.5. Elaborer un programme continu de renforcement des capacités des membres du FSCN (Formation sur le tous, formation de comité durée,</p>	<p>l'environnement</p> <p>Tous les membres du FSCN formés sur l'évaluation de l'impact environnemental et social des projets de l'IBN d'ici Décembre 2007</p> <p>Tous les membres du FSCN formés sur l'évaluation de l'impact environnemental</p> <p>Un plan de formation</p>	<p>- Modules de formation</p> <p>- Rapports de formation</p> <p>- Modules de formation</p> <p>- Rapports de formation</p> <p>Document sur le renforcement des</p>
---------------------	--	--	---	---

		voyage d'études, ...)	et de renforcement de capacités des membres élaboré de septembre 2006 à Décembre 2006 et actualisé chaque année	capacités
--	--	-----------------------	---	-----------

6.5. Suivi-évaluation du plan stratégique

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de
------------------------	------------	-----------	-------------	------------

				Vérification
<p><u>Objectif du programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique • Mettre en place un système de reportage • Développer les indicateurs de performance et/ou de succès 				
<p><u>Résultats</u></p> <p>1. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique sont régulièrement évalués</p>	<p>1.1. Etablissement d'un cadre de suivi évaluation du plan stratégique</p>	<p>1.1.1. Organiser les évaluations mensuelles, trimestrielles, trimestrielles, semestrielles et annuelles des plans opérationnels de chaque programme</p> <p>1.1.2. Effectuer l'évaluation à mi-parcours et finale du</p>	<p>Des réunions d'évaluation organisées, caque moins mois, chaque semestre et à la fin de chaque année entre 2006 et 2010</p> <p>Une évaluation à mi-parcours et finale du</p>	<p>Rapports d'évaluation</p> <p>- Rapports d'évaluation</p> <p>- Recommandations pour la révision du</p>

		plan stratégique	plan stratégique effectuée respectivement en 2008 et en 2010	plan stratégique
		1.1.3. Faire une évaluation à mi-parcours et finale de chaque programme	Une évaluation à mi-parcours et finale de chaque programme stratégique effectuée respectivement en 2007 et en 2009	- Rapports d'évaluation - Recommandation pour l'ajustement des programmes
		1.1.4. Faire le suivi régulier des interventions des partenaires (réunions trimestrielles)	Trois réunions d'évaluations d'interventions des partenaires tenues	- Rapports d'évaluation - Comptes rendus des réunions chaque année

<p>2. Un système d'évaluation et de rapportage est développé et mis en place.</p>	<p>2.1. Evaluation des performances et rapportage</p>	<p>2.1.1. Préparer et distribuer à tous les membres des manuels de procédures financières, administratives et comptables</p> <p>2.1.2. Préparer et distribuer des formats de rapport (simplifié)</p> <p>2.1.3. Etablir les techniques de rapportage</p>	<p>Des manuels de procédures préparés et distribués à tous les membres d'ici décembre 2006</p> <p>Formats et modèles de rapport établis et distribués aux membres d'ici décembre 2006</p> <p>Calendrier des rapports établi d'ici décembre 2006</p>	<p>Documents des procédures</p> <p>Documents de formats / canevas de rapports</p> <p>Calendrier des rapports</p>
---	---	---	---	--

	2.2. Développement des indicateurs pour le suivi évaluation	<p>2.2.1. Définir les indicateurs de performance utiles à l'évaluation des progrès</p> <p>2.2.2. Former les membres du FSCN sur l'utilisation des indicateurs de performance</p>	<p>Un document d'indicateurs de performance produit en décembre 2006 et actualisé chaque année</p> <p>Formation organisée chaque année</p>	<p>Document de compilation des indicateurs</p> <p>Modules de formation</p>
--	---	--	--	--

6.6. Information, éducation et communication en environnement et développement durable

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
<p>Objectif du programme :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibiliser la population à la conservation, la protection et à la gestion durable de l'environnement du Bassin du Nil • Informer le public rwandais sur l'importance du Bassin du Nil 				
<p>Résultats</p> <p>1. La population rwandaise est attentive à l'importance de l'environnement et s'engage à protéger</p>	<p>1.1. Organisation des Formations et réunions au niveau de base et aux différents partenaires à</p>	<p>1.1.1. Renforcer le service de documentation en faveur du public</p>	<p>La bibliothèque de Kigali renforcée de 2007 à 2010. Une bibliothèque équipée est ouverte à Karongi en 2007</p>	<p>Bibliothèque fonctionnelle Catalogue</p>

l'environnement	travers la Radio, les journaux, la TV	1.1.2. Créer un site Internet sur les activités	Une page Web ouverte en 2006	Site Internet opérationnel
		1.1.3. Préparer et diffuser le matériel d'information d'éducation environnementale	<ul style="list-style-type: none"> - 50 DVD diffusés aux partenaires - 4000 dépliant et 4000 affiches produits de 2007 à 2010 - 16 numéros d'un bulletin trimestriel produits et diffusés de 2007 à 2010 - Relance des clubs et création des clubs dan les écoles primaires et secondaires 	Liste des bénéficiaires
	1.2. Mise en place d' un réseau de	1.2.1. Produire des émissions radiodiffusées hebdomadaire sur	Emissions hebdomadaire sur la	Copies émissions diffusées

	<p>communication sur le Bassin du Nil entre les membres du Forum</p>	<p>la protection de l'environnement</p> <p>1.2.2. Demander aux entreprises de la gresse l'espace pour la couverture médiatique sur la protection de l'environnement du Bassin du Nil</p> <p>1.2.3. Lancer et produire un magazine mensuel sur l'environnement</p> <p>1.2.4. Former les membres (journalistes) sur la situation environnementale au Rwanda et la couverture médiatique des nouvelles environnementales</p>	<p>protection de l'environnement diffusé par radio de Novembre 2009</p> <p>Un espace de 30 minutes est obtenu pour la couverture médiatique sur la protection de l'environnement de Janvier 2007 à Mai 2010</p> <p>Un magazine mensuel est lancé à partir de janvier 2007</p> <p>Au moins 50 journalistes formés sur le reportage sur le reportage sur la protection de</p>	<p>Deux entreprises de la presse diffusent les nouvelles de la protection de l'environnement</p> <p>Les reportages régulièrement réalisés sur l'environnement</p>
--	--	---	---	---

			l'environnement	
	1.3. Identification et inventaire de la documentation existante sur le Bassin du Nil	<p>1.3.1. Réaliser des films documentaires sur la région du Bassin du Nil et les diffuser</p> <p>1.3.2. Produire des matériaux promotionnels (dépliants, affiches, calendriers avec des illustrations des meilleures pratiques et technologies environnementales</p> <p>1.3.3 Elaborer un programme d'éducation environnementale destiné aux écoles primaires et secondaires du Bassin du Nil</p>	<p>Au moins deux films documentaires réalisés sur le Bassin du Nil en 2007 et en 2009</p> <p>20000 Dépliants</p> <p>20000 Affiches</p> <p>100 calendriers produits chaque année</p> <p>500 Personnes formées chaque année</p>	Films tournés et distribués aux partenaires et membres

6.7. Protection et gestion des ressources naturelles et de l'environnement du Bassin du Nil

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
<p><u>Objectif du programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Conserver, protéger et gérer les ressources naturelles, l'environnement, la biodiversité et ses habitats</i> • <i>Protéger et gérer rationnellement les sols et les ressources en eau</i> 				
<p><u>Résultats</u></p> <p>1. Le sol est protégé contre l'érosion</p> <p>2. Les espaces libres et à pente raide sont reboisés</p> <p>3. L'agroforesterie est</p>	<p>1.1. Elaborer un programme d'éducation environnementale et sur le Bassin du Nil destiné aux écoles primaires et secondaires</p>	<p>1.1.1. Lutter contre l'érosion par le terrassement radical et progressif</p> <p>1.1.2. Reboiser les pentes raides, les routes nationales</p> <p>1.1.3. Promouvoir</p>	<p>50 ha de terrasses radicales aménagées chaque année</p> <p>1 Million d'arbres plantés chaque année</p> <p>1 million d'arbres plantés chaque année</p>	<p>Superficie aménagée</p> <p>Nombre d'arbres plantés</p> <p>Nombre d'arbres plantés</p>

<p>pratiquée à grande échelle</p> <p>4. La biodiversité et ses habitats sont à l'abri des agresseurs</p>		<p>l'agroforesterie</p> <p>1.1.4. Mobiliser la population pour la plantation d'arbres dans les Districts situés dans le Bassin du Nil</p> <p>1.1.5. Assurer l'hygiène et l'assainissement des villes et centres de négociation et lieux publics</p> <p>1.1.6 Sensibiliser la population sur le nettoyage régulier des ménages</p>	<p>200000 arbres plantés chaque année autour des ménages</p> <p>Nettoyage régulier des villes et centres de négoce et lieux publics assuré</p> <p>Nettoyage régulier des ménages assuré</p>	<p>Nombre d'arbres plantés</p> <p>Nombre de centres de négoce et des marchés régulièrement nettoyés</p> <p>Visites des ménages</p>
--	--	---	---	--

	<p>1.2. Conservation de la biodiversité à base communautaire</p>	<p>1.2.1. Protéger et conserver la réserve naturelle de Mukura</p> <p>1.2.2. Mettre en place une ceinture de sécurité autour de la réserve</p> <p>1.2.3. Créer des activités génératrices de revenu pour les populations riveraines</p> <p>1.2.4. Exécuter le projet sur la gestion intégrée des ressources naturelles dans la zone périphérique du PNV (Phase 2)</p> <p>1.2.5. Exécuter le projet de</p>	<p>-Etude finale d'aménagement réalisée fin 2006</p> <p>-Inventaire des plantes médicinales réalisé en 2007</p> <p>-Réhabiliter 250 ha de la Forêt de Mukura</p> <p>-6000 ha aménagés pour l'agro-foresterie</p> <p>-Délimiter la zone tampon et aménager la zone tampon</p> <p>-Développer l'apiculture et la culture du Prunier du Japon</p> <p>Gestion assurée d'ici fin 2007</p> <p>Conservation réalisée</p>	<p>Etude et plan d'aménagement disponibles</p> <p>Inventaire disponible</p> <p>Superficie réhabilitée</p> <p>Superficie aménagée</p> <p>Superficie délimitée et aménagée</p> <p>Nombre de ruches,miel produit</p> <p>Superficie plantée de Pruniers</p>
--	--	---	---	---

		<p>conservation de la biodiversité de la zone périphérique du PNA</p> <p>1.2.6. Exécuter le projet conservation de la biodiversité dans les plantations du café des secteurs Musha et Mamba</p> <p>1.2.7. Protéger les berges des lacs et des rivières (Nyabarongo, Mukungwa, Akanyaru,)</p> <p>1.2.8. Lutte contre la jacinthe d'eau</p>	<p>d'ici 2009</p> <p>Projet exécuté d'ici fin 2007</p> <p>Plantation de roseaux réalisée d'ici 2009</p> <p>Jacinthe d'eau éradiquée d'ici 2008</p>	<p>Les espèces animales et végétales protégées</p> <p>Superficie plantée</p>
5. L'énergie solaire et les foyers améliorés sont couramment utilisés pour la cuisson et l'éclairage des ménages ruraux	1.3. Promotion de l'utilisation de énergies alternatives et des technologies favorables à l'environnement	<p>1.3.1. Promouvoir et vulgariser l'utilisation des foyers améliorés économisant le bois de chauffage dans les ménages du Bassin du Nil</p> <p>1.3.2. Promouvoir et vulgariser l'utilisation de l'énergie solaire dans les ménages du Bassin du Nil</p>	Les foyers améliorés sont vulgarisés dans un secteur administratif par District par an	<p>Nombre de ménages utilisant les foyers améliorés</p> <p>L'énergie solaire est installé dans une école secondaire par District par an</p>
6. L'agriculture durable est renforcée	1.4. Développement et promotion de l'agriculture durable	<p>1.4.1. Restaurer la fertilité des sols</p> <p>1.4.2. Intégrer l'élevage dans l'agriculture</p>	20 Ha de terrasses radicales par District par an et 20 KM de fossés antiérosifs par 20 Champs de	<p>District et par an</p> <p>10 étables fumières par District et par an</p>

		1.4.3. Former les agriculteurs et les membres des coopératives en utilisation des intrants agricoles	démonstration en utilisation de la matière organique	
--	--	--	--	--

6.8. Implication effective des grands groupes dans les programmes de développement du Bassin du Nil

Logique d'intervention	Stratégies	Activités	Indicateurs	Sources de Vérification
<p><u>Objectif du programme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la participation active et effective des grands groupes dans la conservation et la gestion des ressources du Bassin du Nil 				
<p><u>Résultats</u></p> <p>1. Les communautés de base participent</p>	1.1. Développement et mise en œuvre des	1.1.1. Préparer et diffuser un guide sur la conservation et	Un document sur la conservation communautaire	Document disponible et distribué aux utilisateurs

activement dans la gestion des ressources naturelles	politiques et lignes directrices en conservation et gestion participative des ressources	gestion participative des ressources 1.1.2. Former les communautés (CBOs) sur la gestion durable des ressources naturelles	disponible en Kinyarwanda en juin 2007 Formation organisée d'ici fin 2008	Rapports de formation Nombre de personnes formées
2. Les communautés de base et/ les grands groupes connaissent et exercent leurs droits d'accès aux ressources	1.2 Développement et mise en œuvre des programmes de gestion participative et d'accès aux ressources	1.2.1 Former les femmes et les jeunes sur leurs droits aux ressources naturelles (Terre eau,) 1.2.2 Appuyer les Associations des agri-éleveurs, des femmes, des jeunes dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'Environnement (Plantation d'arbres, utilisation des terres, utilisation rationnelle du bois, l'apiculture, la gestion de l'eau)	Formation organisée d'ici 2008 Un fonds de soutien est créé en mars 2007	Rapports de formation Nombre de personnes formées Nombre de projets appuyés en cours d'exécution
3. Le respect mutuel règne et les conflits	1.3 Gestion et résolution des	1.3.1 Eduquer les grands groupes sur les politiques et les lois	Débats organisés d'ici 2008	Rapports des débats organisés et thèmes

basés sur les ressources ont diminué considérablement	conflits basés sur les ressources dans le Bassin du Nil	<p>régissant les terres, les forêts, l'eau, l'environnement, l'assainissement et la santé publique</p> <p>1.3.2 Apprendre aux grands groupes à respecter les lois et réglementations sur l'environnement</p> <p>1.3.3 Prévenir les conflits sur les ressources</p> <p>1.3.4 Habituer les grands groupes à la médiation et au respect mutuel</p>	<p>Conférences-débats organisés d'ici 2008</p> <p>Conférences-débats organisés d'ici 2008</p> <p>Conférences-débats organisés d'ici 2008</p>	<p>débat</p> <p>Rapports et Photos prises</p> <p>Rapports et Photos prises</p> <p>Rapports et Photos prises</p>
4 Les grands groupes sont mobilisés et impliqués dans la protection de l'environnement	1.4 Mobilisation des grands groupes sur la protection de l'environnement	<p>1.4.1 Créer et renforcer les clubs d'environnement dans les écoles primaires et secondaires</p> <p>1.4.2 Organiser les compétitions sur la protection de l'environnement pour les grands groupes</p>	<p>Clubs d'environnement créés dans toutes les écoles des 17 Districts du Bassin du Nil fin 2009</p> <p>Une compétition</p>	<p>Nombre de Clubs créés et opérationnels</p> <p>Rapports des compétitions et les prix distribués</p>

		<p>1.4.3 Organiser et célébrer les journées nationales et internationales relatives à l'environnement</p> <p>1.4.4 Intégrer la protection de l'environnement dans les journées et les semaines nationales dédiées/ organisées par les grands groupes (Journée de la Femme, semaine scout, semaine du Travail, Semaine de l'éducation, Semaine des contribuables.....)</p> <p>1.4.5 Intégrer le genre dans les programmes et projets du FSCN et de l'IBN/NBI</p>	<p>organisée chaque année</p> <p>Les journées sont organisées chaque année</p> <p>Les arbres sont plantés, les fossés anti-érosifs aménagés, le nettoyage des lieux publics organisé</p> <p>Le respect du genre est de rigueur dans tous les projets</p>	<p>Rapports des activités et photos ou vidéo prises</p> <p>Nombre d'arbres plantés, longueur de Fossés anti-érosifs aménagés, nombre de lieux nettoyés</p> <p>Nombre d'hommes et de femmes employés dans les programmes et projets</p>
--	--	---	--	--

6.9 PLAN D'OPERATIONS

Programme et Résultats	Activités	Responsable	Période de réalisation				
			2006	2007	2008	2009	2010
1. Planification et développement du Forum Résultats : 1. Le Forum national de la Société civile est établi et est opérationnel au Rwanda	1.1.1 Acquérir le bureau du Forum	Comité Exécutif	X				
	1.1.2 Recruter le personnel	Comité Exécutif	X				
	1.1.3 Entamer le processus d'enregistrement du Forum	Coordination Nationale	X				
	1.1.4 Préparer le manuel de procédure technique	Comité Exécutif	X				

	1.1.5 Participer dans la semaine nationale de l'environnement	Comité Exécutif	X	X	X	X	X
	1.1.6 Organiser les réunions de l'Assemblée Générale et du Comité exécutif	Comité Exécutif	X	X	X	X	X
	1.1.7 Tenir un atelier sur l'engagement de la Société civile dans le Bassin du Nil	Comité Exécutif et Coordination Nationale	X	X	X	X	X
2. Le contenu du Forum est développé	2.1.1 Engager des contacts avec l'IBN/NBI	Comité Exécutif	X	X			
	2.1.2 Organiser des séminaires – ateliers sur les thèmes critiques des activités de l'IBN/NBI	Comité Exécutif	X	X			
	2.1.3 Organiser des réunions consultatives avec les parties prenantes pour obtenir leur appui envers le FSCN	Comité Exécutif	X	X			

	2.1.4 Préparer et discuter avec l'IBN/NBI du cadre de coopération	Comité Exécutif	X	X			
	2.1.5 Signer un MOU avec l'IBN au service au Rwanda	Comité Exécutif	X				
3 L'information sur le développement du Bassin du Nil est échangée	3.1.1 Préparer et fournir l'information sur le développement du Bassin du Nil pour alimenter le Site WEB et le Journal du Forum	Comité Exécutif et les services techniques	X	X	X	X	X
	3.1.2 Développer une base de données des OSC impliquées dans le Bassin du Nil	Comité Exécutif et les services techniques	X	X			
4. Un suivi et une évaluation de la mise en œuvre des programmes et activités du Forum sont régulièrement assurés	4.1.1. Définir des indicateurs de suivi-évaluation des programmes	Comité Exécutif et les services techniques		X			
	4.1.2. Organiser des évaluations mensuelles, trimestrielles et annuelles des plans opérationnels	Comité Exécutif et Coordination Nationale	X	X	X	X	X
	4.1.3. Faire des évaluations à mi		X	X	X	X	X

	parcours des programmes en cours.	Comité Exécutif					
5. La coordination de tous les intervenants ainsi que la mobilisation des ressources est assurée	5.1.1. Répertorier tous les membres du FSCN	Comité Exécutif et les services techniques	X				
	5.1.2. Formuler des mécanismes de partenariat avec les intervenants	Comité Exécutif et les services techniques		X			
	5.1.3. Organiser des réunions trimestrielles et semestrielles avec les partenaires	Comité Exécutif	X	X	X	X	X
Le Plan Stratégique est élaboré et approuvé	5.2.1. Elaborer un document préliminaire du PS	Comité Exécutif et les services techniques	X				
	5.2.2. Organiser un atelier de validation technique du plan stratégique	Comité Exécutif et les services techniques	X				
	5.2.3. Faire adopter le plan stratégique par le Comité Exécutif	Comité Exécutif et les services techniques	X				
	5.2.4. Distribuer le plan à tous les membres	Comité Exécutif et les services techniques	X	X			
							X

	5.2.5. Réviser le plan stratégique en 2010	Comité Exécutif et les services techniques					
6. Les conventions et programmes nationaux régionaux et internationaux sont suivis et intégrés dans la planification du FSCN	6.1.1. Participer à des réunions et aux autres activités organisées au niveau national, régional et international sur les conventions et autres programmes relatifs au bassin du Nil et son environnement	Comité Exécutif	X	X	X	X	X
	6.1.2. Préparer des propositions à soumettre pour appui auprès de ces conventions et autres programmes.	Directeur Exécutif et Directeur de Programme	X	X	X	X	X
	6.1.3. Intégrer les recommandations des programmes nationaux, régionaux et conventions internationales dans les programmes du FSCN	Directeur Exécutif et Directeur de Programme					
2. Connaissances et communication	1.1.1. Acquérir le bureau du centre des connaissances et	Comité Exécutif et	X				

<p>Résultats :</p> <p>1. Le centre d'information, d'échange et de communication sur le Nil est installé, équipé et opérationnel à Kigali</p>	<p>d'information à Kigali</p> <p>1.1.2. Equiper le centre avec des publications et des rapports/ autres documents sur le Nil</p> <p>1.1.3. Installer l'ICT dans le centre</p> <p>1.1.4. Acquérir des facilités pour l'organisation</p>	<p>Consultant</p> <p>Comité Exécutif et</p> <p>Consultant</p> <p>Comité Exécutif et</p> <p>Consultant</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>				
<p>2. Un réseau des journalistes sensibilisés sur le Bassin du Nil est établi et les reportages sur le Bassin du Nil sont régulièrement effectués.</p>	<p>2.2.1. Organiser des conférences avec les parties prenantes particulièrement l'IBN/NBI</p> <p>2.2.2. Etablir un réseau des journalistes et les sensibiliser à écrire sur le Nil</p> <p>2.2.3. Organiser des compétitions sur le reportage sur le Nil</p> <p>2.2.4. Participer dans les activités environnementales du pays</p>	<p>Comité Exécutif</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>

3. La campagne de sensibilisation à travers les médias est réalisée via la Radio, la télévision	3.3.1. Produire des imprimés sur les activités de l'IBN et le FSCN	Comité Exécutif et Consultant	X	X			
	3.3.2. Organiser des émissions radio diffusées	Comité Exécutif	X	X	X	X	X
	3.3.3. Réaliser un film documentaire sur le Bassin du Nil en trois langues officielles	Comité Exécutif et Consultant		X		X	
4. Les rapports sur les progrès réalisés par les projets en cours sur le bassin du Nil sont rédigés et envoyés au Forum International-Entebbe.	4.1.1. Fournir l'information à poster sur le site web du bassin du Nil	Comité Exécutif et les services techniques	X	X	X	X	X
	4.1.2. Rédiger et envoyer au forum International de rapports sur les progrès des projets et le Bassin du Nil en général	Comité Exécutif et les services techniques	X	X	X	X	X
	4.1.3. Faire la publicité sur la Radio et la Télévision des activités du FSCN au Rwanda	Comité Exécutif et les services techniques	X	X	X	X	X

3. Recherche et Diffusion							
<u>Résultats</u>							
1. Un audit pro-pauvre des projets de l'IBN produit et incorporé dans celui de la région du bassin du Nil	1.1.1. Recruter des consultants pour mener un audit pro-pauvre sur les projets de l'IBN/NBI	Comité Exécutif et les services techniques		X			
	1.1.2. Organiser un atelier de publication des résultats de la recherche	Comité Exécutif et les services techniques		X			
	1.1.3. Produire le rapport et l'envoyer au Forum International-Entebbe	Comité Exécutif et les services techniques		X			
2. Une enquête sur les liens entre l'environnement et la pauvreté est menée dans le Bassin du Nil	2.1.1. Recruter les consultants pour mener une enquête sur le lien entre l'environnement et la pauvreté	Comité Exécutif et Consultant		X			
	2.1.2. Produire et publier le rapport	Comité Exécutif et Consultant		X			
	2.2.3. Présenter le rapport aux	Comité Exécutif et		X			

	intervenants	Consultant				
3. Une enquête sur le partage des bénéfices tirés du Bassin du Nil est menée et au moins cinq études sont menées sur les projets de l'IBN/NBI par rapport à la protection des Bassins versants et la gestion de l'eau ainsi que les services à la communauté	3.1.1. Mener une action de recherche sur le partage des bénéfices et le rôle des acteurs non gouvernementaux dans les projets de l'IBN/NBI	Comité Exécutif et Consultant		X		
	3.1.2. Mener trois études de recherche sur la gestion des bassins versants des eaux du Bassin du Nil	Comité Exécutif et Consultant		X		
	3.1.3. Mener deux études de recherche sur l'impact des projets de l'IBN/NBI sur les communautés	Comité Exécutif et Consultant		X		
	3.1.4. Mener des études en commission sur l'impact environnemental de quelques projets de l'IBN/NBI	Comité Exécutif et Consultant		X		
	3.1.5. Mener la recherche sur les technologies appropriées	Comité Exécutif et Consultant				

	d'irrigation et d'utilisation durable des eaux du NIL AU RWANDA						
4. Une base de données sur les intervenants est développée et mise en place	4.1.1. Mener une enquête sur les capacités des membres du FSCN, les organisations internationales et d'autres OSC au service du Bassin du Nil	Comité Exécutif et Consultant		X	X		
	4.1.2. Organiser trois ateliers pour publier les résultats et promouvoir l'implication de la société civile dans les projets et programmes de l'IBN	Comité Exécutif et Consultant		X	X		
	4.1.3. Conduire une étude de vérification de la source du Nil au Rwanda	Comité Exécutif et Consultant		X			
	4.1.4. Tenir une conférence de publicité de la source du Nil a Kigali avec toutes les parties prenantes	Comité Exécutif et Consultant		X			
4. Renforcement des capacités							

<p>de la Société civile et développement institutionnel</p> <p>Résultats</p> <p>1. Un cadre de suivi focalisé sur l'impact socio-économique et environnemental des projets de l'IBN/NBI est développé</p>	<p>1.1.1 Mettre en place un cadre de suivi focalisé sur l'impact socio-économique et environnemental des projets de l'IBN/NBI</p> <p>1.1.2 Organiser trois ateliers et deux séminaires et des forums de discussions sur l'IBN/NBI, le développement et l'implication de la société civile dans les activités de l'IBN/NBI</p> <p>1.1.3 Organiser trois voyages, études pour les membres du FSCN au Rwanda et dans les autres Bassin du Nil</p>	<p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p>		<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		
<p>2. Les formations sont organisées et un programme de renforcement des capacités des membres du</p>	<p>2.1.1. Former tous les membres et toutes les parties prenantes sur la protection de l'environnement</p>	<p>Comité Exécutif et les services techniques</p>		<p>X</p>	<p>X</p>		

FSCN est élaboré	<p>2.1.2. Former deux journalistes sur le reportage sur le Bassin du Nil et les questions environnementales du Rwanda</p> <p>2.1.3. Former toutes les parties prenantes sur l'évaluation des besoins des communautés en développement et engagement de la SC dans l'IBN/NBI</p> <p>2.1.4. Former les membres du FSCN sur l'évaluation de l'impact environnemental des projets de l'IBN/NBI</p> <p>2.1.5. Elaborer un programme continu de renforcement des capacités des membres du FSCN (Formation sur le tas, formation de courte durée, voyage d'études, ...)</p>	<p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p>		<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>		
5. Suivi-Evaluation							

Résultats : 1. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique sont régulièrement évalués	1.1.1 Organiser les évaluations mensuelles, trimestrielles, trimestrielles, semestrielles et annuelles des plans opérationnels de chaque programme	Comité Exécutif et les services techniques	X	X	X	X	X
	1.1.2 Effectuer l'évaluation à mi-parcours et finale du plan stratégique	Comité Exécutif et Directeur Exécutif	X	X	X	X	X
	1.1.3 Faire une évaluation à mi-parcours et finale de chaque programme	Comité Exécutif et Directeur Exécutif	X	X	X	X	X
	1.1.4 Faire le suivi régulier des interventions des partenaires (réunions trimestrielles)	Comité Exécutif et Directeur Exécutif	X	X	X	X	X
2. Un système d'évaluation et de rapportage est développé et mis en place.	2.1.1. Préparer et distribuer à tous les membres des manuels de procédures financières, administratives et comptables	Comité Exécutif, consultant et personnel d'appui	X	X			
	2.1.2. Préparer et distribuer des	Comité Exécutif, consultant et personnel	X	X			

	formats de rapport (simplifié)	d'appui	X	X			
	2.1.3. Etablir les techniques de rapportage	Comité Exécutif, consultant et personnel d'appui					
3. Des indicateurs de suivi sont établis	2.2.1. Définir les indicateurs de performance utiles à l'évaluation des progrès	Comité Exécutif et les services techniques	X	X			
	2.2.2. Former les membres du FSCN sur l'utilisation des indicateurs de performance	Comité Exécutif et les services techniques	X	X	X	X	X
6. Information, Education et Communication Environnementale Résultats 1. La population rwandaise est attentive à l'importance de l'environnement et s'engage à protéger l'environnement	1.1.1 Renforcer le service de documentation en faveur du public	ARECO	X	X	X	X	X
	1.1.2 Créer un site Internet sur les activités ARECO	ARECO	X				
	1.1.3 Préparer et diffuser le matériel d'information d'éducation environnementale	ARECO + ORINFOR + MINITERE		X	X	X	X
	1.2.2. Demander aux entreprises	ARJE + ORINFOR +	X	X	X	X	X

	<p>de la presse l'espace pour la couverture médiatique sur la protection de l'environnement du Bassin du Nil</p> <p>1.2.3. Lancer et produire un magazine mensuel sur l'environnement</p> <p>1.2.4. Former les membres (journalistes) sur la situation environnementale au Rwanda et la couverture médiatique des nouvelles environnementales</p>	<p>Radios privés</p> <p>ARJE</p> <p>Comité Exécutif, ARJE et les Services techniques</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>
	<p>1.3.1. Réaliser des films documentaires sur la région du Bassin du Nil et les diffuser</p> <p>1.3.2. Produire des matériaux promotionnels (dépliants, affiches, calendriers avec des illustrations des meilleures pratiques et technologies</p>	<p>Comité Exécutif et ARJE</p> <p>Comité Exécutif, ARJE, ARECO, RECOR</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>

	environnementales						
7. Protection et gestion des ressources naturelles et de l'Environnement Résultats :							
1. Le sol est protégé contre l'érosion	1.1.1. Lutter contre l'érosion par le terrassement radical et progressif	CSC UGAMA, RDO, DUHAMIC ADRI et ARDI	X	X	X	X	X
2. Les espaces libres et à pente raide sont reboisés	1.1.2. Reboiser les pentes raides, les routes nationales	CSC UGAMA, RDO, DUHAMIC ADRI et ARDI	X	X	X	X	X
3. L'agroforesterie est pratiquée à grande échelle	1.1.3. Promouvoir l'agroforesterie 1.1.4. Mobiliser la population pour la plantation d'arbres dans les Districts situés dans le Bassin du Nil	DUHAMIC ADRI et ARDI	X	X	X	X	X
4. La biodiversité et ses habitats sont à l'abri des agresseurs	1.4.1. Protéger et conserver la réserve naturelle de Mukura 1.4.2. Mettre en place une ceinture de sécurité autour de la réserve 1.4.3. Créer des moyens	ARECO , ISAR ARECO, ISAR ARECO, ARDI , CNF	X X X	X X X	X X X	X X X	X X X

	d'existence des communautés riveraines	RECOR, ORTPN	X	X			
	1.4.4. Exécuter le projet sur la gestion intégrée des ressources naturelles dans la zone périphérique du PNV (Phase 2)	RECOR , ORTPN	X	X	X	X	
	1.4.5. Exécuter le projet de conservation de biodiversité de la zone périphérique du PNA	RECOR	X	X			
	1.4.6. Exécuter le projet conservation de la biodiversité dans les plantations du café des secteurs Musha et Mamba	RECOR		X	X	X	X
	1.4.7. Protéger les berges des lacs et des rivières (Nyabarongo, Mukungwa, Akanyaru,)	ARECO , DUHAMIC ADRI, SERUKA	X	X	X		
	1.2.8. Lutte contre la jacinthe d'eau	ISUKU	X	X			
5. L'énergie solaire et les foyers améliorent sont couramment	1.5.1. Promouvoir et vulgariser l'utilisation du biogaz dans les	RDO	X	X	X	X	X

utilisés pour la cuisson et l'éclairage des ménages ruraux	<p>ménages du Bassin du Nil</p> <p>1.5.2. Promouvoir et vulgariser l'utilisation des foyers améliorés économisant le bois de chauffage dans les ménages du Bassin du Nil</p> <p>1.5.3. Promouvoir et vulgariser l'utilisation de l'énergie solaire dans les ménages du Bassin du Nil</p>	<p>RECOR, SERUKA, RESEAU DES FEMMES</p> <p>RECOR</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>
6. L'agriculture durable est renforcée	<p>1.4.1. Restaurer la fertilité des sols</p> <p>1.4.2. Intégrer l'élevage dans l'agriculture</p> <p>1.4.3. Former les agriculteurs et les membres des coopératives en utilisation des intrants agricoles</p>	<p>CSC / UGAMA, DUHAMIC ADRI, INADES FORMATION</p> <p>CSC/ UGAMA, DUHAMIC ADRI, INADES FORMATION</p> <p>CSC/ UGAMA, DUHAMIC ADRI, INADES FORMATION</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>

<p>8. Implication des grands groupes</p> <p><u>Résultats</u></p> <p>1. Les communautés de base participent activement dans la gestion des ressources naturelles</p>	<p>1.1.1. Préparer et diffuser un guide sur la conservation et gestion participative des ressources</p> <p>1.1.2. Former les communautés (CBOs) sur la gestion durable des ressources naturelles</p>	<p>Comité Exécutif et Consultant</p> <p>Comité Exécutif et Consultant</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>		
<p>2. Les communautés de base et/ les grands groupes connaissent et exercent leurs droits d'accès aux ressources</p>	<p>1.2.1 Former les femmes et les jeunes sur leurs droits aux ressources naturelles (Terre eau,)</p> <p>1.2.2 Appuyer les Associations des agri-éleveurs, des femmes, des jeunes dans la gestion des ressources naturelles et la protection de l'Environnement (Plantation d'arbres, utilisation des terres, utilisation rationnelle</p>	<p>RESEAU DES FEMMES, JOC, ARDHO</p> <p>RESEAU DES FEMMES, JOC, SERUKA</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p>

	du bois, l'apiculture, la gestion de l'eau)						
3. Le respect mutuel règne et les conflits basés sur les ressources ont diminué considérablement	1.3.1 Eduquer les grands groupes sur les politiques et les lois régissant les terres, les forêts, l'eau, l'environnement, l'assainissement et la santé publique	RESEAU DES FEMMES, ARDHO, ASS. NZAMBAZAMARIYA	X	X	X	X	X
			X	X	X	X	X
	1.3.2 Apprendre les grands groupes à respecter les lois et réglementations sur l'environnement	RESEAU DES FEMMES, ARDHO, ASS. NZAMBAZAMARIYA	X	X	X	X	X
			X	X	X	X	X
	1.3.3 Prévenir les conflits sur les ressources	RESEAU DES FEMMES, ARDHO, ASS. NZAMBAZAMARIYA	X	X	X	X	X
	1.3.4 Habituer les grands groupes à la médiation et au respect mutuel	RESEAU DES FEMMES, ARDHO, ASS. NZAMBAZAMARIYA					
4 Les grands groupes sont	1.4.1 Créer et renforcer les clubs	ARECO, RECOR	X	X	X	X	X

mobilisés et impliqués dans la protection de l'environnement	<p>d'environnement dans les écoles primaires et secondaires</p> <p>1.4.2 Organiser les compétitions sur la protection de l'environnement pour les groupes spécifiques</p> <p>1.4.3 Organiser et célébrer les journées nationales et internationales relatives à l'environnement</p> <p>1.4.4 Intégrer la protection de l'environnement dans les journées et les semaines nationales dédiées/ organisées par les groupes spécifiques (Journée de la Femme, semaine scout, semaine du Travail, Semaine de l'éducation, Semaine des contribuables.....)</p> <p>1.4.5 Intégrer le genre dans les programmes et projets du FSCN et de l'IBN/NBI</p>	<p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p> <p>RESEAU DES FEMMES, SERUKA, JOC</p> <p>Comité Exécutif et les services techniques</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>
--	--	---	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------

7. BUDGET DU PLAN STRATEGIQUE

Désignation	Année 2006 USD	Année 2007 USD	Année 2008 USD	Année 2009 USD	Année 2010 USD
Programme 1 : Planification et Développement du Forum	30 000	40 000	45 000	50 000	60 000
Résultat 1 : Le Forum national de la Société civile est établi et est opérationnel au Rwanda	10 000	15 000	16 000	17 000	20 000
Résultat 2 : Le contenu du Forum est développé	3 000	5 000	5 000	5 000	6 000
Résultat 3 : L'information sur le développement du Bassin du Nil est échangée	2 000	2 000	3 000	4 000	6 000
Résultat 4 : Un suivi et une évaluation de la mise en œuvre des programmes et activités du Forum sont régulièrement assurés	5 000	5 000	6 000	7 000	9 000
Résultat 5 : La coordination de tous les intervenants ainsi que la mobilisation des ressources est assurée	7 000	7 000	8 000	9 000	10 000

Résultat 6 : Les conventions et programmes nationaux régionaux et internationaux sont suivis et intégrés dans la planification du FSCN	3 000	6 000	7 000	8 000	9 000
Programme 2 : Connaissance et communication sur le Nil	30 000	50 000	60 000	65 000	70 000
Résultat 1 : Le centre des connaissances sur le Nil est installé, équipé et opérationnel à Kigali	20 000	30 000	40 000	43 000	45 000
Résultat 2 : Un réseau des journalistes sensibilisés sur le Bassin du Nil est établi et les reportages sur le Bassin du Nil sont régulièrement effectués.	2 500	5 000	6 000	7 000	8 000
Résultat 3 : La campagne de sensibilisation à travers les médias est réalisée via la Radio, la télévision et d'autres outils de sensibilisation audio-visuels.	2 500	8 000	10 000	10 000	12 000
Résultat 4 : Les rapports sur les progrès réalisés par les projets en cours sur le bassin du Nil sont rédigés et envoyés au Forum International- Entebbe.	5 000	7 000	4 000	5 000	5 000
Programme 3 : Recherche et diffusion	10 000	80 000	40 000	50 000	55 000
Résultat 1 : Un audit pro-pauvre des projets de l'IBN produit et incorporé dans celui de la région du bassin du Nil	2 000	5 000	3 000	5 000	6 000

Résultat 2 : Une enquête sur les liens entre l'environnement et la pauvreté est menée dans le Bassin du Nil	2 000	10 000	5 000	5 000	6 000
Résultat 3 : Une enquête sur le partage des bénéfices tirés du Bassin du Nil est menée et au moins cinq études sont menées sur les projets de l'IBN/NBI par rapport à la protection des Bassins versants et la gestion de l'eau ainsi que les services à la communauté	3 000	45 000	25 000	30 000	32 000
Résultat 4 : Une base de données sur les intervenants est développée et mise en place	3 000	10 000	7 000	10 000	6 000
Programme 4: Renforcement des Capacités de la Société Civile et développement institutionnel	20 000	120 000	150 000	170 000	200 000
Résultat 1 : Un cadre de suivi focalisé à la sur les impacts socio-économique et environnemental des projets de l'IBN/NBI est développé	10 000	60 000	70 000	80 000	100000
Résultat 2 : Les formations sont organisées et un programme de renforcement des capacités des membres du FSCN est élaboré	10 000	60 000	80 000	90 000	100 000

Programme 5: Suivi-évaluation du plan stratégique	20 000	30 000	35 000	40 000	45 000
Résultat 1 : Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan stratégique sont régulièrement évalués	5 000	8 000	10 000	12 000	13 000
Résultat 2 : Un système d'évaluation et de rapportage est développé et mis en place.	6 000	12 000	15 000	16 000	18 000
Résultat 3 : Des indicateurs de suivi sont établis	9 000	10 000	10 000	12 000	14 000
Programme 6 : Information, éducation et communication en environnement et développement durable	50 000	100 000	110 000	130 000	150 000
Résultat 1 : La population rwandaise est attentive à l'importance de l'environnement et s'engage à protéger l'environnement	50 000	100 000	110 000	130 000	150 000
Programme 7 : Protection et gestion des ressources naturelles et de l'environnement du Bassin du Nil	2 135 000	2 175 000	2 215 000	2 255 000	2 325 000
Résultat 1 : Le sol est protégé contre l'érosion	100 000	110 000	120 000	130 000	150 000
Résultat 2 : Les espaces libres et à pente raide sont reboisés	100 000	110 000	120 000	130 000	150 000
Résultat 3 : L'agroforesterie est pratiquée à grande échelle	100 000	110 000	120 000	130 000	150 000

Résultat 4 : Nettoyage régulier des villes et centres de négoce et lieux publics assuré (30 unités pilotes)	450 000	460 000	470 000	480 000	490 000
Résultat 5 : La biodiversité et ses habitats sont à l'abri des agresseurs	305 000	305 000	305 000	305 000	305 000
Résultat 6 : L'énergie solaire et les foyers améliorés sont couramment utilisés pour la cuisson et l'éclairage des ménages ruraux	760 000	760 000	760 000	760 000	760 000
Résultat 7 : L'agriculture durable est renforcée	320 000	320 000	320 000	320 000	320 000
Programme 8 : Implication effective des groupes spécifiques ou majoritaires dans les programmes de développement du Bassin du Nil	179 000	230 000	195 000	195 000	195 000
Résultat 1 : Les communautés de base participent activement dans la gestion des ressources naturelles	4 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Résultat 2 : Les communautés de base et/ les groupes spécifiques connaissent et exercent leurs droits d'accès aux ressources	105 000	115 000	100 000	100 000	100 000

Résultat 3 : Le respect mutuel règne et les conflits basés sur les ressources ont diminué considérablement	20 000	30 000	10 000	10 000	10 000
Résultat 4 : Les groupes spécifiques sont mobilisés et impliqués dans la protection de l'environnement	50 000	75 000	75 000	75 000	75 000
GRAND TOTAL	2.442.000	2.825.500	2.850.000	2.955.000	3.100.000